

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les principales décisions de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres. Des décisions importantes ont été prises dans plusieurs domaines, indique un communiqué de la Présidence. Lors de cette réunion, le Conseil des ministres a approuvé la proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique concernant les lois fondamentales et les systèmes particuliers et rémunération des salariés aux corps particuliers du secteur de l'enseignement supérieur. P 3



LA CONSOMMATION NATIONALE EN PRODUITS PÉTROLIERS EN HAUSSE DE 3,5% EN 2023

L'économie nationale retrouve son niveau d'avant Covid-19



La consommation nationale en produits pétroliers retrouve son niveau d'avant pandémie Covid-19. Au courant de 2023, la consommation a enregistré un bon positif de 3,5% par rapport à 2022. Une hausse qui s'expliquait par la relance de l'économie nationale et le retour à la normale de l'activité du transport notamment, a précisé, hier mercredi, Rachid Nadil, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

P 3

POUR SON INTRODUCTION EN BOURSE

Le CPA cédera 60 millions d'actions

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) procédera à l'ouverture de son capital dès fin janvier courant. Selon les explications de son DG, 60 millions d'actions sur un total de 200 millions seront décedés à des investisseurs (clients de la banque et clients et opérateurs économiques) au niveau de la Bourse d'Alger, soit l'ouverture de 30% du capital de CPA.

P 4

AIDES AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Des solutions au cas par cas

Selon le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, l'assistance aux entreprises économiques publiques, en difficulté, se fera «au cas par cas» et «en fonction de la spécificité de chaque activité». Dans la loi de finances pour 2024, un montant de 200 milliards de dinars est prévu pour redresser les entreprises en difficulté. Il est question d'apurer les dettes de ces entreprises publiques en jouant sur la baisse du taux d'intérêt entre autres. Mais toutes ne sont pas automatiquement éligibles à leur redressement.

P 5

RÉALISATION DE LOGEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Déclassement de terres agricoles dans plusieurs wilayas P 3

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 80 dollars P 5

AGRUMICULTURE À AÏN DEFLA

Une récolte abondante P 6

VIANDE FRAÎCHE
D'IMPORTATION
**Plus de 500 tonnes
commercialisées
dans l'Est du pays**

Plus de 500 tonnes de viande rouge fraîche d'importation ont été commercialisées dans les wilayas de l'Est sur un total de 2.400 tonnes devant être écoulées dans cette région du pays, a-t-on indiqué mardi à la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations. Le chef du service de l'observation du marché et de l'information économique de cette direction, Abderrahmane Samaï, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette quantité, commercialisée à partir d'Annaba, a été écoulée dans 17 wilayas de l'Est et du Sud-est du pays depuis le début de l'opération en décembre 2023. Le même responsable a également indiqué que le quota destiné à soutenir le marché de la viande rouge (bovine) dans la wilaya d'Annaba était d'environ 150 tonnes de la quantité totale distribuée jusqu'à présent. Les boucheries et les grands espaces commerciaux de la wilaya d'Annaba, en plus de deux points de vente ouverts par les deux sociétés importatrices de ce produit, sont habilités à commercialiser la viande rouge importée à un "prix plafonné à 1.200 DA/kg", a encore fait savoir le même responsable. La commercialisation de la viande rouge fraîche importée fait l'objet de "contrôles périodiques et réguliers", selon M. Samaï qui a fait part de l'engagement des commerçants à respecter les textes réglementaires spécifiant les prix, ainsi que les conditions de conservation et d'hygiène.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Appel à l'adoption de l'assurance CAT-NAT à plus grande échelle

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a appelé, mardi à Alger, à l'adoption de l'assurance Catastrophes-naturelles (CAT-NAT) «à plus grande échelle» et incité les compagnies d'assurances à encourager les citoyens à souscrire à cette assurance qui est «obligatoire».

Synthèse S R

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, consacrée à la présentation et au débat du texte de loi portant règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques des catastrophes dans le cadre du développement durable, M. Merad a indiqué que «l'Etat continue d'intervenir et de s'acquitter de son devoir envers les citoyens victimes de catastrophes naturelles». Cependant, «il est nécessaire d'adopter l'assurance Catastrophes-naturelles à plus grande échelle», a estimé le ministre, relevant que «malgré son caractère obligatoire depuis 2003, le taux de souscription à cette assurance ne dépasse pas encore les 10%, et c'est pour cela que cette loi insiste sur le système national d'assurance des risques de catastrophes qui est à caractère obligatoire». Rappelant que l'assurance Catastrophes-naturelles permet aux "victimes de bénéficier des indemnisations à temps",

M. Merad a appelé les sociétés d'assurances à encourager les citoyens à souscrire à ce type d'assurance. Il a également précisé que "le non respect des normes légales et réglementaires" est la principale cause des dégâts majeurs enregistrés lors des différentes catastrophes naturelles, notamment "les constructions anarchiques et les constructions aux bords des oueds". Le ministre a également insisté sur l'importance du recensement et de l'identification des risques encourus par les citoyens dans chaque wilaya et chaque commune, afin de mettre en place "des plans pour y faire face et réduire les dégâts", et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "garantir la sécurité et le bien-être du citoyen, sans risques, à travers l'ensemble du territoire national". Selon le ministre, le projet de cette loi s'inscrit dans cette démarche, d'autant plus que "le nombre des risques identifiés est passé de 14 à 18 risques". Il s'est également félicité de l'opération d'"actualisation des plans d'urgence (plans catastrophe) tous les six mois", en application des instructions du Président de la

République, dans l'objectif de "réduire les dégâts et pour une plus grande efficacité opérationnelle" lors des catastrophes. Pour le ministre, "l'intensification de l'action proactive accomplie par les services d'intervention durant les catastrophes, comme l'ouverture des routes dans les pistes difficiles d'accès et la réalisation de bassins d'eau et d'héliports "a prouvé son efficacité". En ce qui concerne la lutte contre les feux de forêts, M. Merad a affirmé qu'en dépit de la complexité du marché international, les Pouvoirs publics "ont tenu leurs engagements en assurant la protection et la sécurité des citoyens et de leurs biens", avec l'affrètement, durant cet été, "de 6 avions bombardiers d'eau". Outre l'acquisition d'"un gros avion sur 4 commandes", le ministre a fait état d'"un projet d'acquisition de deux gros avions" et d'un autre projet d'acquisition de petits avions d'une capacité de 6.000 litres ayant démontré leur efficacité lors des opérations d'extinction des feux de forêt", précisant qu'une demande a été adressée à la compagnie Tassili Airlines, en vue de procéder à l'opération d'acquisition".

SEAAL ALGER ET TIPASA

Perturbation dans la distribution d'eau dans plusieurs communes

La distribution d'eau potable connaît une perturbation à compter de mercredi dans plusieurs communes des wilayas d'Alger et Tipasa, suite à des travaux d'entretien périodique à la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka (Tipasa), a indiqué un commu-

niqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). La même source précise que la société « Myah Tipasa », en charge de la gestion de la SDEM de Fouka, a entamé mercredi des travaux d'entretien périodique de la station, qui se poursuivront jusqu'à demain jeudi. «

Ces travaux entraîneront une baisse dans la capacité de production de la SDEM, en causant une modification dans le programme de distribution dans nombre de communes de l'ouest d'Alger et de la région Est de Tipasa », selon le même communiqué. La situation reviendra à la nor-

male et le programme de distribution d'eau reprendra progressivement après la reprise de la production au niveau de la Station de Fouka et le remplissage des réservoirs principaux, à partir de vendredi prochain, a-t-on informé.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Parution du Profil algérien pour la sécurité et la santé au travail

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé mercredi la parution du "Profil algérien pour la sécurité et la santé au travail", un outil indispensable devant permettre une "meilleure appréhension des stratégies et plans d'action" en la matière. "Dans le cadre de l'engagement de l'Algérie dans la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale porte à la connaissance de l'ensemble des acteurs du monde du travail de la

parution du 'Profil algérien pour la sécurité et la santé au travail", indique un communiqué de ce ministère. Ce document a été élaboré "en collaboration avec le Bureau international du Travail à Alger, en application des recommandations de l'Organisation internationale du Travail, en particulier les dispositions de la recommandation 197 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail", précise la même source. Le document "met en lumière l'organisation et le fonctionnement du système na-

tional de sécurité et de santé au travail ainsi que sur le cadre juridique y afférent", note la même source, expliquant qu'il s'agit d'un "outil indispensable qui permettra une meilleure appréhension des stratégies et plans d'action à engager par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en matière de sécurité et de santé au travail". "Fruit d'importants efforts d'investigations de la part d'experts chargés de sa réalisation, cet instrument est le résultat d'une concertation avec divers acteurs du

monde professionnel, des représentants des organisations syndicales, des experts nationaux et internationaux ainsi que des instances nationales compétentes en matière de sécurité et de santé au travail", ajoute le communiqué, soulignant que "la prévention des risques professionnels est une priorité majeure et permanente dans la politique nationale de sécurité et de santé au travail et représente un droit fondamental pour la protection des travailleurs".

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LA CONSOMMATION NATIONALE EN PRODUITS PÉTROLIERS EN HAUSSE DE 3,5% EN 2023

L'économie nationale retrouve son niveau d'avant covid-19

La consommation nationale en produits pétroliers retrouve son niveau d'avant pandémie covid-19. Au courant de 2023, la consommation a enregistré un bon positif de 3,5% par rapport à 2022. Une hausse qui s'expliquait par la relance de l'économie nationale et le retour à la normale de l'activité du transport notamment, a précisé, hier mercredi, Rachid Nadil, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Par Sirine R

Dans une déclaration à la radio «Chaîne I», Nadil a indiqué que 10,1 millions de tonnes de gasoil ont été consommées en 2023, en hausse de 6% par rapport à l'année précédente (9,7 millions de tonnes). Pour l'essence, une légère baisse a été enregistrée de 0,6% en 2023, en passant de 3,4 millions de tonnes en 2022 à 3,3 millions de tonnes, indique-t-il, en assurant qu'il n'y aura pas une révision des prix des carburants. Idem pour les autres carburants comme le kérosène, dont le niveau de la consommation a augmenté de 34% de 470 000 tonnes à 625 000 tonnes, soit le niveau d'avant pandémie. Dans le transport maritime, la consommation a augmenté aussi de 50%, en passant de 220 000 T en 2021 à 330 000 T en 2023. Pour les huiles, près de 100 000 tonnes ont été également consommées, affirme-t-il, en faisant savoir par contre que la consommation nationale en bitume a enregistré une baisse de 20%. Elle est passée de 620 000 tonnes en 2022 à 500 000 tonnes en 2023. Pour le GNLc, une augmentation de 12% a été enregistré en 2023, dont la consommation est passée de 1,550 million de tonnes en 2022 à 1,750 million de T. La consommation de carburant propre est en courbe ascendante. Son prix très compétitive fixé à 9 DA est der-

nière cette forte demande. Selon les chiffres avancés par le président ARH, plus d'un million de véhicules roulent en GPLc. Un nombre qui devrait augmenter dans les années à venir, notamment avec les mesures incitatives mises en place par le gouvernement. D'ailleurs, il est prévu la fabrication des kits pour le GPLc en Algérie. Naftal est en négociation avancée des un partenaire étranger pour la réalisation d'une usine ici en Algérie, avec l'ambition de répondre à la demande locale et de s'orienter résolument vers l'export. Sur un autre registre, l'intervenant a assuré qu'aucune augmentation ou révision à la hausse des prix du carburant n'est prévu et des efforts seront consentis dans le domaine de l'amélioration de la qualité de service. Ainsi, il a indiqué que l'augmentation de la demande qui devrait se poursuivre en 2024 sera satisfaite par la production locale et grâce à la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, dont les travaux de réalisation seront lancés incessamment et livrée en 2027, l'Algérie va non seulement satisfaire la demande nationale, mais se lancer dans l'exportation. Rachid Nadil a rappelé sur ce point que la politique du gouvernement est orientée vers la valorisation des richesses en Algérie et de réduire l'exportation du pétrole en brut. Des investissements importants ont été lancés par Sonatrach

dans la pétrochimie avec ses partenaires, indique-t-il. Par ailleurs, le président de l'ARH a, en outre, indiqué que la plateforme numérique réservée pour les projets d'investissement sera mise en service durant le premier trimestre 2024. Dans une première étape, elle sera ouverte pour les opérations de demandes d'investissement dans le domaine des stations services et la distribution des produits pétroliers. Quant à la seconde période, elle sera dédiée pour le lancement des opérations de réception de dossiers techniques et ceux d'études d'environnement. L'objectif principal de cette plateforme, selon Nadil, «est de simplifier et faciliter la gestion des licences d'investissement dans le domaine des hydrocarbures». Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'ARH pour accompagner les investisseurs et simplifier les procédures liées aux licences. La nouvelle plateforme numérique vise à réduire considérablement les délais d'examen des dossiers de licence. «L'ARH s'engage à ramener ces délais à quelques jours seulement, accélérant ainsi le processus d'approbation pour les investisseurs nationaux et étrangers», avait-il précisé dans une déclaration à la presse, en soulignant que «la plateforme facilitera un lien direct avec les opérateurs économiques».

RÉALISATION DE LOGEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Déclassement de terres agricoles dans plusieurs wilayas

Des parcelles de terres agricoles au niveau de plusieurs wilayas viennent d'être déclassées pour la réalisation de logements et d'équipements publics, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 3. La superficie globale de ces parcelles de terres agricoles est de 526 ha 79 a et 53 ca, selon le décret n 24-48 signé le 9 janvier courant par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Il s'agit de 11 parcelles dans la wilaya d'Alger, destinées à la réalisation des projets de détente de gaz au niveau des communes de Baraki, Rouiba, Reghaia, Aïn Taya, Khraicia, Ouled Chbel, Birouta et Djasr Kasentina, ainsi que des projets d'extension de postes de détente de gaz aux Eucalyptus et Zeralda et un parc citadin à Oued Smar (El Harrach). Dans la wilaya d'Oran, il est question de réaliser des stations d'épurations des eaux usées dans les communes de Mers El Kébir, Oued Tlélât et Gdyl. Quant à la wilaya de

Tipaza, il est prévu de réaliser plusieurs infrastructures à caractère socio-économique (hôpital, stations de pompage, stations d'épurations des eaux usées...) dans les communes de Sidi Amar, Boulsmail, Tipaza, Damous, Sidi Ghilés, Nador et Koléa. Le déclassement concerne, dans la wilaya de Béjaïa, deux parcelles à Oued Ghir, destinées à la réalisation d'un poste de détente de gaz et une station d'épurations des eaux usées, tandis que dans la wilaya de Bouira, un centre de télécommunication spatiale et une station d'épuration des eaux usées sont prévus au niveau de, respectivement, Aïn Laloui et Lakhdaria. A Tizi Ouzou, une parcelle est déclassée en vue de réaliser un projet de poste transformateur électrique 220/60 kv dans la commune de Sidi Naamane. Le déclassement comprend aussi trois parcelles à Medéa, destinées à la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées dans les communes de Berrouaghia, un lycée et un

collège à Tlatet Eddouaïr. Dans la wilaya de M'sila, l'opération concerne deux parcelles à Ouled Sidi Brahim et Maarif, pour l'extension de l'aérodrome de Bou Saada (Ain Eddis). S'agissant de la wilaya de Boumerdès, une parcelle à Corso est déclassée pour la réalisation d'un ouvrage de réception d'eau de mer et une extension de la station de dessalement d'eau de mer. Au niveau de la wilaya de Mila, 13 parcelles ont été déclassées pour réaliser le dédoublement de la liaison entre l'autoroute Est-Ouest et chef-lieu de la wilaya avec contournement du barrage réservoir de Oued Athménia et un ouvrage d'art sur 16,2 Km (1ère tranche). Dans la même wilaya, cinq autres parcelles ont été déclassées afin de réaliser un trémie et une station de pompage à Gram Gouga, un projet de logement LPL à Ferddjouia ainsi qu'un hôpital à Téleghma.

R E.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les principales décisions de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres. Des décisions importantes ont été prises dans plusieurs domaines, indique un communiqué du la présidence. Lors de cette réunion, le Conseil des ministres a approuvé la proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique concernant les lois fondamentales et les systèmes particuliers et rémunération des salariés aux corps particuliers du secteur de l'enseignement supérieur. Concernant la présentation du Ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique sur l'avancement du projet de trituration des oléagineux « Kotama » à Jijel, le président Tebboune a affirmé, indique la même source, ce projet, pour lequel l'État a déployé d'importants efforts, entrera en phase de production effective en juin prochain, constituant une valeur ajoutée significative aux capacités de production nationales et à l'approvisionnement du marché en matière d'huile. Le Président a ordonné la coordination entre tous les secteurs gouvernementaux pour élaborer une vision cohérente pour l'exploitation des résidus des graines oléagineuses, en donnant la priorité à l'Office national des aliments du bétail et aux coopératives privées de la wilaya de Jijel. Concernant le volet agricole du projet, le ministre du secteur a été instruit de préparer une nouvelle vision des fermes modèles qui suit le rythme de la tendance de modernisation du pays, visant à créer une intégration et complémentarité entre l'agriculture, l'industrie et tous les secteurs du gouvernement. « L'objectif de toutes ces mesures est d'assurer la sécurité alimentaire avec les capacités nationales nécessaires pour réduire les importations et limiter l'épuisement des devises fortes», précise la même source. Concernant l'exposé du Ministre de l'Agriculture sur le suivi de l'avancement de la campagne de labours et de semis pour la saison 2023-2024, le président de la République a souligné la nécessité d'accompagner les professionnels du secteur agricole, par l'introduction des technologies modernes et le changement des mentalités, pour créer une révolution dans ce domaine stratégique sur lequel s'appuie l'État pour développer l'économie nationale. Il a souligné la nécessité d'augmenter le rendement de la production du blé dur par hectare et d'encourager les agriculteurs en valorisant les avantages accordés par l'Etat et en généralisant l'usage des méthodes scientifiques. Et d'encourager, ajoute-t-elle, les investissements agricoles dans le sud, où toutes les conditions et capacités sont réunies, tout en accélérant le règlement des cas en suspens dans le dossier de la mise en valeur des terres depuis des années, en attribuant aux exploitants de ces terres des documents de propriété, comme le prévoit la loi sur la mise en valeur des terres. Enfin, le Conseil des ministres a approuvé la passation d'un marché en gré à gré pour l'extension du port d'Annaba et l'achèvement d'une plateforme minière pour le chemin de fer, compte tenu du caractère urgent du projet.

Z R.

TRAVAUX PUBLICS

Rekhroukh rencontre
une délégation
d'hommes d'affaires
américains

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu, mardi au siège du ministère, une délégation d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires américains, conduite par M. David Wilhelm, président du Conseil d'administration du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) et M. Ismail Chikhounne, président de l'USABC, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée en présence des directeurs généraux des groupes et des entreprises économiques sous tutelle, ainsi que des cadres centraux du ministère, précise la même source. A cette occasion, les deux partis ont discuté de l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base et des perspectives de leur consolidation, soulignant "la volonté d'intensifier la coopération et exploiter les opportunités offertes, en vue de promouvoir le partenariat bilatéral dans différents domaines du secteur". M. Rekhroukh a exhorté les membres de la délégation américaine à exploiter les différentes opportunités d'investissement disponibles en mettant en œuvre des projets communs dans le domaine des installations de base et des infrastructures, et ce, à la lumière des avantages que notre pays accorde aux investisseurs étrangers. A cet égard, le ministre a salué les grands projets structurants lancés par l'Algérie afin de renforcer les infrastructures portuaires, routières et ferroviaires, ajoutant que "notre pays avance à pas fermes vers le développement des infrastructures ferroviaires à travers le renforcement et la modernisation du réseau ferroviaire. Pour sa part, et après avoir écouté les explications apportées sur les projets structurants dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, la délégation américaine a exprimé son intérêt et sa volonté de participer efficacement à la concrétisation du programme d'investissement en Algérie qui offre un cadre favorable à l'investissement", conclut le communiqué.

R E

POUR SON INTRODUCTION EN BOURSE

Le CPA cédera 60 millions
d'actions

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) procédera à l'ouverture de son capital dès fin janvier courant. Selon les explications de son DG, 60 millions d'actions sur un total de 200 millions seront décédés à des investisseurs (clients de la banque et clients et opérateurs économiques) au niveau de la Bourse d'Alger, soit l'ouverture de 30% du capital de CPA.

Par Slimane T.

La cession, qui consiste à céder 60 millions d'actions sur un total de 200 millions d'actions, représentant 30% du capital du CPA, à raison de 2.300 dinars par action, s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement de réforme du système bancaire à partir de 2024 par l'ouverture du capital du CPA, en plus d'une autre banque qui effectuera une opération similaire, en l'occurrence la Banque de Développement Local (BDL)», a précisé Ali Kadri, mardi-soir à Sétif, lors d'une rencontre d'information régionale intitulée «l'ouverture du capital : nos actionnaires, nos partenaires».

Il a, en effet, précisé que l'ouverture du capital de cette banque «contribuera à impulser une nouvelle dynamique à la Bourse d'Alger». M. Kadri a souligné que «l'entrée en bourse du CPA va doubler la capitalisation de la Bourse d'Alger qui atteindra, pour la première fois, un (1) milliard de dollars». Il a ajouté que l'opération donnera également au CPA l'opportunité d'améliorer sa gouvernance car les investisseurs privés qui parti-



ciperont au capital auront un droit de regard sur la gestion en étant présents au sein des instances dirigeantes de l'institution, soulignant que «l'objectif de l'opération est d'améliorer la gouvernance et la gestion de cette banque».

Pour sa part, le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a estimé que l'opération d'ouverture du capital du CPA, après obtention du visa par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (CO-SOB), est une «étape importante pour améliorer la gouvernance des banques publiques, d'une part, et

permettre aux citoyens et aux opérateurs économiques de participer aux opérations d'ouverture du capital des entreprises publiques, d'autre part».

L'objectif «consiste également à attirer une partie des fonds circulant en dehors du système bancaire et d'œuvrer à ce que chaque Algérien peut avoir des actions en bourse et participer au système bancaire algérien et à son développement», a ajouté M. Benmouhoub. Ces rencontres régionales ont pour objectif d'informer les investisseurs et les opérateurs économiques sur les modalités du processus d'ouverture du capital de cette institution bancaire, qui constitue une occasion unique d'investir et de participer à son développement, selon le directeur du marketing et de la communication du CPA, Mehdi Aliane.

Au cours de la rencontre, à laquelle a pris part le wali de Sétif, Mustapha Limani, et qui sera suivie de rencontres similaires dans d'autres wilayas telles que Constantine, Annaba, Oran, Tlemcen, puis dans le sud du pays, les avantages d'investir dans cette banque publique ont été présentés aux investisseurs et aux opérateurs économiques.

ELABORATION DU PROJET DE LOI SUR LA NUMÉRISATION

Installation d'une commission nationale

La Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud a annoncé, mardi à Alger, l'élaboration en cours d'un projet de loi sur la numérisation en coordination avec les secteurs et les instances concernés. L'annonce a été faite lors d'un exposé présenté devant la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le rôle et les missions de son instance dans le développement de la numérisation en Algérie. A ce propos, Mme Benmouloud a fait état de l'installation «d'une commission nationale pour l'élaboration de ce projet de loi, à travers la définition de ses grands axes et sa rédaction». «Tous les textes juridiques et législatifs ont été inventoriés en vue de les examiner et de les analyser», a-t-elle affirmé, rappelant avoir tenu «plusieurs séances avec les juridictions compétentes et les experts pour la rédaction du projet de loi et la définition de ses grands axes». Par ailleurs, Mme Benmouloud a mis en avant les efforts que consent son

instance pour la généralisation de la numérisation au niveau des différents établissements publics et économiques en sus de la modernisation des structures et du service publics. Rappelant l'importance de «la mise en place d'une stratégie nationale pour la transition numérique, élaborée et envoyée, début janvier, à tous les services concernés pour examen et enrichissement», la Haut-commissaire a relevé «la conformité des avis et analyses reçues par le Haut commissariat à la numérisation avec les axes et les objectifs de cette stratégie». Evoquant les principaux objectifs de cette stratégie, elle a cité, entre autres, la généralisation de la numérisation à l'ensemble des instances et secteurs économiques afin de la consacrer au quotidien au profit des citoyens et de tous les établissements, la promotion du capital humain et l'appui de la formation, annonçant «qu'un plan quinquennal sera mis en place». La responsable a insisté sur «la nécessité de mettre en place une plateforme interactive numérique au profit des ci-

toyens et des établissements» après la finalisation de l'infrastructure et le développement d'une base de données nationale.

Importance de réussir
la transformation numérique

Sur un registre, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a souligné mardi à Alger, l'importance pour l'Algérie de réussir sa transformation numérique. M. Bibi Triki a mis en exergue l'importance de réussir cette transformation numérique en fédérant les efforts de toutes les parties prenantes (institutions, opérateurs et équipementiers) en vue de réaliser le plan d'action ambitieux tracé en 2020, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

A l'occasion d'une rencontre sur «les avancées de la connectivité et du très haut débit dans le monde et l'impact de la progression rapide de la digitalisation en Algérie», thème de l'édition

2024 de l'Ericsson Day, il a relevé «les progrès réalisés par l'Algérie dans le cadre de la modernisation et du développement des infrastructures des technologies de l'information et de la communication notamment de l'internet».

De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mehdi Walid, a salué l'organisation de cette rencontre «qui permet d'évaluer les progrès de l'Algérie en matière de développement des TIC».

Il a indiqué que l'accélération de la réalisation d'infrastructures TIC a permis la mise en place d'un écosystème plus favorable au développement des start-up. De son côté, le président directeur général d'Ericsson France, Benelux, Algérie et Tunisie, Christian Leon, a indiqué que la transformation digitale permet aux entreprises non seulement de développer leurs produits, leurs services et leur productivité mais aussi d'assurer leur compétitivité et de renforcer leurs perspectives de bénéfices.

AIDES AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Des solutions au cas par cas

Selon le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, l'assistance aux entreprises économiques publiques, en difficulté, se fera «au cas par cas» et «en fonction de la spécificité de chaque activité». Dans la loi de finances pour 2024, un montant de 200 milliards de dinars est prévu pour redresser les entreprises en difficulté. Il est question d'apurer les dettes de ces entreprises publiques en jouant sur la baisse du taux d'intérêt entre autres. Mais toutes ne sont pas automatiquement éligibles à leur redressement.

Par Reda Hadi

L'accompagnement financier des entreprises publiques en difficulté se poursuit donc. L'Etat, qui a dégagé dans le cadre de différents programmes d'importantes enveloppes financières pour voler au secours de ces entreprises, revient à la charge en inscrivant ce dossier parmi ses priorités en 2024. Et ce, pour un montant global qui tournerait autour des 170 milliards de dinars, dont 40 milliards de dinars seront dédiés à la prise en charge des assiettes foncières. Pour ce ministre, qui a fait cette déclaration à la presse, «Les mesures prises précédemment pour aider certaines entreprises ont été étudiées, en fonction de la situation de chaque entité ou groupe industriel. De la même manière, les mesures nécessaires seront prises aujourd'hui». Et de souligner que l'organisation actuelle de certaines entreprises et leur mode de fonctionnement ne leur permettent pas de répondre aux besoins du marché et donc de transcender les difficultés. Citant l'exemple du groupe public de fabrication et de réparation navale «Ecorab» à Bouharoun, il souligne que ce groupe «a réussi à se redresser d'une situation financière difficile grâce à un plan de relance efficace élaboré par ses dirigeants». Beaucoup s'interrogent de savoir, alors que les difficultés financières de ces entreprises, ne font que s'allonger et que leurs performances sont loin d'être au rendez-vous, et alors qu'ayant déjà bénéficié par le passé de dispositifs de rééchelonnement de leurs dettes fiscales, quel serait l'impact de cette aide éventuellement. L'année 2024 est aussi placée sous le signe de la relance du secteur des entreprises économiques. Si certaines sont appelées à maintenir le cap de la perfor-

mance, d'autres se doivent de rebondir pour se mettre au diapason de la compétitivité. Quels modus operandi à mettre en place ? D'où la nécessité d'une mise en place des ces aides au cas par cas. Toutes ne sont pas égales, pour être éligibles, ayant chacune ses propres spécificités. Et pourtant même l'attribution des crédits à ces entités a été depuis quelques années conditionnée par la signature de contrats de performance, comme c'est le cas d'ailleurs pour les entreprises publiques économiques (EPE). Ce que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a rappelé à maintes reprises, mettant l'accent sur le recours aux contrats de performance pour mieux répondre aux attentes du marché et du secteur industriel et économique. D'ailleurs, c'est un point sur lequel les responsables du secteur des Finances ont déjà insisté, soulignant que l'appui financier de l'Etat aux entreprises publiques ne peut se faire sans la modernisation du mode de gestion. Il est même question qu'un cahier des charges définissant les conditions d'accès de ces entreprises au soutien financier étatique soit mis en place. De leurs point de vue, des spécialiste insistent qu'il faut avant tout identifier avec acuité les dynamiques majeures qui façonneront l'économie algérienne en 2024. Quelles soient publiques ou privées, ces entreprises, doivent transcender leur fonctionnement isolé et s'insérer harmonieusement au sein d'une chaîne de valeur complète, abandonnant ainsi les méthodes individuelles d'approvisionnement et de distribution. Cette démarche, loin d'être un simple mode, devient une nécessité stratégique pour accroître la compétitivité, catalyser l'innovation et assurer une croissance pérenne. Même si cela n'a pas été dit

clairement, certains pensent que pour réussir, l'organisation des entreprises en filières, basée sur leurs compétences et complémentarités, s'avère cruciale. Ces entités auront ainsi, l'occasion de tirer parti des initiatives gouvernementales telles que les avantages énergétiques, les incitations à l'investissement et les mesures fiscales avantageuses. De surcroît, elles sont bien placées pour répondre à la demande croissante des marchés nationaux et des partenaires internationaux, grâce aux accords de libre-échange stratégiquement conclus par l'Algérie. Pour les entreprises déjà en pole position sur leur marché, leurs pérennités dépendent exclusivement de leur capacité à évoluer constamment. En adoptant une approche basée sur les filières, elles peuvent consolider leur position dominante en renforçant leur compétitivité. Cette intégration stratégique leur permet non seulement de garantir une croissance soutenue, mais aussi de s'adapter aux évolutions des besoins des consommateurs et des dynamiques des marchés mondiaux. Il faut rappeler que concernant les entreprises publiques, nombre d'entre elles ont bénéficié du soutien de l'Etat par le passé, que ce soit par des injections financières ou des tentatives de privatisation. Cependant, ces interventions n'ont pas toujours abouti aux résultats escomptés. Il est donc essentiel d'adopter une approche prudente et individualisée, en évaluant méticuleusement leur situation. D'où l'étude au cas par cas privilégiée par les pouvoirs publics. Cette prudence est cruciale et justifiée pour prévenir d'éventuelles répercussions négatives sur les finances publiques, surtout si ces entreprises ont négligé leurs infrastructures et leurs outils de production.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 80 dollars

Les prix du pétrole remontaient mercredi, poussés par les craintes que la baisse de l'offre aux Etats-Unis se répercute sur les réserves de brut du pays, et par la persistance de risques géopolitiques au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait vers midi 0,58% à 80,01 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,74% à 74,92 dollars. Les deux références mondiales du brut se reprenaient, portées par «la montée constante des risques au Moyen-Orient et les problèmes de production liés aux conditions météorologiques aux Etats-Unis», soulignent des analystes. Aux Etats-Unis, «jusqu'à 20% de la production de pétrole du Dakota du Nord restait fermée en raison de conditions météorologiques extrêmes» liées à la vague de froid, expliquent-ils. Les stocks de brut pour la semaine dernière devraient ainsi diminuer, selon eux. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut avaient chuté de 6,67 millions de barils la semaine dernière, et que ceux d'essence avaient grimpé d'environ 7,18 millions de barils pour la semaine achevée le 19 janvier. Les investisseurs attendent plus tard mercredi la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), des données réputées plus fiables que celles de l'API.

R E.

MICRO-ENTREPRISES

Inciter les étudiants à s'orienter vers l'entrepreneuriat

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance d'attirer les étudiants et les fonctionnaires vers le monde de l'entrepreneuriat et d'encourager l'investissement dans la recherche et le développement. Cette déclaration a été faite lors de la cérémonie de lancement du programme MBA en startups et management par l'Institut supérieur d'Assurance et de gestion (INSAG), en collaboration avec l'école internationale de management à

Washington (USA). Dans son intervention, le ministre a précisé que son département ministériel "aide les étudiants à s'orienter vers l'entrepreneuriat, étant prédisposés à prendre des risques". Pour le ministre, les fonctionnaires sont appelés à s'orienter vers la création d'entreprises à la faveur de la loi permettant à l'employé désirant lancer son entreprise de bénéficier d'un congé sans solde d'une durée d'un an au maximum, rappelant "plusieurs exemples de réussite en la matière". Dans ce sillage, il a souligné l'importance de la contribution des grandes

entreprises au soutien des start-up et aux efforts visant à augmenter de la valeur de l'investissement dans la recherche et le développement en Algérie. M. Oualid a également rappelé les stratégies innovantes de l'écosystème des start-up en Algérie, ainsi que les avantages fiscaux et les facilitations administratives afin d'encourager les Algériens à accéder au monde de l'entrepreneuriat, notamment après le lancement, depuis quelques jours, de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur. De son côté, le directeur général de

l'institut, Nassim Lounès, s'est félicité du progrès juridique enregistré en Algérie ces dernières années, en matière de soutien aux start-up et d'encouragement de l'entrepreneuriat, soulignant que le lancement par l'institut du programme MBA est l'un des fruits de ce changement. A noter que les participants au panel organisé à l'occasion de cet évènement, ont évoqué le thème de l'innovation et du leadership à l'entrepreneuriat, mettant en avant l'importance de s'orienter vers l'entrepreneuriat et la formation dans ce domaine.

R E.

MOSTAGANEM

Une production de plus de 7 300 tonnes de poisson en 11 mois

Une production de plus de 7 300 tonnes de différentes variétés de poisson a été réalisée en 11 mois dans la wilaya de Mostaganem en 2023, a-t-on appris auprès de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture.

La même source a indiqué que la production de poisson dans la wilaya de Mostaganem a atteint, durant la période allant de janvier à novembre derniers, 7.313 tonnes, en hausse de 10 %, soit l'équivalent de 665 tonnes, par rapport à l'année 2022 (12 mois). Le volume des prises au débarquement, au cours de cette période, est estimé à 6.178 tonnes de poisson blanc, 885 tonnes de poisson bleu et 250 tonnes d'autres produits de la pêche, à l'instar des crustacés et des mollusques, selon la même source. À ce résultat positif s'ajoute la production aquacole en cages flottantes, qui a commencé à être commercialisée, progressivement à partir du mois d'août dernier, atteignant, au cours de l'année écoulée, 78 tonnes de dorade royale. La direction du secteur attribue ce bond qualitatif de la production aux facteurs climatiques favorables, à l'intensification des efforts des professionnels et au strict respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux liés à la période de repos biologique des poissons, a ajouté la même source. L'année dernière, un volume record en termes de débarquement de poisson a été enregistré au niveau des trois ports de la wilaya (Mostaganem, Salamandre et Sidi Lakhdar), notamment au cours de la période de pointe, entre mai et octobre derniers. Concernant la campagne de pêche du thon rouge, la wilaya de Mostaganem a participé, l'année dernière, avec un seul bateau de pêche, dans l'opération qui s'est déroulée entre le 3 juin et 11 juillet 2023, avec un volume total de débarquement estimé à 70 tonnes. Durant la même année, la direction du secteur a accordé 627 autorisations pour exercer à différents types d'embarcations, en majorité de plaisance et autres activités de pêche, notamment pour des bateaux équipés de sennes (chalutiers) et de sardiniers, a-t-on souligné.

MASCARA

Les nouvelles incitations contenues dans la Loi de finances 2024 pour le soutien des startups soulignées

Les nouvelles incitations contenues dans la Loi de finances 2024 pour le soutien des entreprises innovantes et des startups ont été soulignées, lors d'une journée d'information organisée, mardi à Mascara.

L'expert financier Mohamed Reguig a souligné que la Loi de finances 2024 comprend plusieurs mesures incitatives pour soutenir les startups, notamment la création d'un fonds pour les financer, le développement de l'esprit d'entreprise et la fourniture de facilités pour permettre aux jeunes de créer leurs startups en un temps réduit. Le même intervenant a ajouté que le texte de la Loi inclut les personnes physiques éligibles qui réalisent un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 5 millions de dinars au statut particulier de l'auto-entrepreneuriat, en les soumettant à un impôt forfaitaire unique au taux de

5% sur le chiffre d'affaires, quelle que soit la nature de leur activité. Pour sa part, le représentant de la Direction des impôts, Bouissi Noureddine, a indiqué que la Loi de finances 2024 permet aux startups de bénéficier d'exonérations et baisses fiscales importantes, les dix premières années de leur création, ce qui renforce leur capacité à développer leur performance financière. La représentante de l'Inspection des douanes de la wilaya de Mascara, Rahou Kheira, a également évoqué les incitations et les facilités douanières prévues par la Loi de finances 2024, qui sont incluses dans la déclaration en douane

électronique, notamment la souscription électronique de la déclaration en douane sur la base de documents numériques. A noter que cette rencontre sur la Loi de finances pour l'année 2024, supervisée par le wali Farid Mohamedi, a été organisée par la Chambre de wilaya de Commerce et d'Industrie "Beni Chougrane", en coordination avec la Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations, en présence d'un certain nombre d'opérateurs économiques et de représentants d'organismes et d'entreprises affiliés à plusieurs secteurs de la wilaya.

AGRUMICULTURE À AÏN DEFLA

Une récolte abondante

Une production prévisionnelle de plus de 300.000 quintaux d'agrumes est attendue dans la wilaya d'Aïn Defla au titre de la saison agricole 2023/2024, a indiqué mardi la direction des services agricoles (DSA). Le secteur agricole à Aïn Defla table sur une production prévisionnelle des agrumes de près de 306.190 quintaux durant la saison 2023/2024, pour un rendement moyen de 176 quintaux à l'hectare, a indiqué à l'APS, le chef de service l'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT) à la DSA, M'hamed Makrachi. Le même responsable a ajouté que la superficie de 193 hectares a été récoltée depuis le début de la campagne de cueillette et ce jusqu'à la jour-



née du 22 janvier en cours, avec une production de plus de 140.000 quintaux de toutes variétés d'agrumes, soulignant que le taux d'avancement de récolte était d'environ 44 %. Il a fait savoir que la superficie

des vergers d'orangers entrés en production à travers la wilaya était de 1.700 hectares répartis sur plusieurs communes, considérant que la récolte d'agrumes à Aïn Defla réalisée durant l'actuelle sai-

son est « bonne » comparativement aux campagnes précédentes. Quant à la récolte des agrumes au cours des quatre dernières saisons, la DSA a réalisé près de 241.100 q durant la saison 2020/2021, 277.160 q pour la saison agricole 2020/2021 et une production de plus de 280.000 q et 249.000 q durant les deux saisons agricoles suivantes, a indiqué la cheffe de service des statistiques agricoles et des comptes économiques à la DSA, Asma Nasri. La superficie des vergers a également été augmentée de plus de 700 hectares durant les quatre dernières saisons à Aïn Defla en passant de 2.068 hectares en 2019 à une superficie de 2.785 ha durant la saison 2022/2023, a noté la même responsable.

PRODUCTION DES LÉGUMINEUSES

Large adhésion des agriculteurs à Oran

La Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya d'Oran a enregistré, cette année, une large adhésion des agriculteurs de la région au programme de développement de la culture des légumineuses. L'engouement des professionnels de cette filière est dû aux mesures incitatives mises en œuvre par l'Etat pour l'intensification des surfaces consacrées à ces produits agricoles et l'accroissement de leur production, a expliqué la DSA. La responsable du dispositif des Grandes cultures, relevant de la même direction, Farida Blache, a révélé que pas moins de 102 demandes d'adhésion au programme portant sur la culture du pois-chiche ont été enregistrées au titre

de la saison agricole 2023/2024. Elle a précisé que la superficie cumulée visée par les agriculteurs ayant déposé leurs demandes pour la production de légumineuse est évaluée à 361 hectares, alors que la surface fixée et délimitée par la DSA pour la production de l'ensemble des variétés est de 310 hectares, répartis sur les territoires des communes de Bethioua, Gdyl, Es-Senia, Boutlelis et Oued Tlelat. Détaillant les superficies consacrées à cette filière, Mme Blache a déclaré que sur les 310 hectares projetés, 250 sont destinés aux pois-chiches et 60 ha à la lentille, ajoutant que, durant la saison agricole écoulée, 72 ha seulement avaient été consacrés à ces produits agricoles de large

consommation. Selon la même responsable de la DSA, la forte adhésion des agriculteurs ayant opté pour cette filière dans la wilaya d'Oran est favorisée par les mesures incitatives décidées et mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour l'accroissement de la production des légumineuses. Ces mesures portent, notamment, sur l'augmentation des indemnités de production de la lentille, qui est passée de 2.600 à 4.000 DA le quintal et celle des pois-chiches a été portée à 5.000 dinars le quintal, contre 3.000 dinars auparavant. Parmi les autres mesures ayant été à l'origine de l'engouement constaté dans la wilaya, où la surface consacrée à cette spéculation

était très limitée, la même source a cité l'implication de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya d'Oran, qui a mis à la disposition des agriculteurs des semences de pois-chiches et de lentilles en quantités largement suffisantes, outre la commercialisation de leurs production. La DSA, qui se félicite de cet engouement, a lancé une large campagne pour les inciter à procéder à l'opération de mise en terre des semences, prévue à la fin de ce mois de janvier, et au respect des itinéraires techniques propres à la culture de ces produits dont la récolte est prévue à la mi-juillet ou au début du mois d'août prochain.

ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Les dix principales tendances pour 2024

L'économie européenne sera plus résiliente que l'économie américaine, le dollar s'affaiblira et les investisseurs exigeront une prime sur la dette à long terme.

2^e partie et fin

Par RUCHIR SHARMA

6. La Chine en perte de vitesse

De nombreux observateurs de la Chine continuent de relayer le discours du parti à Pékin, selon lequel la croissance se maintient à 5 % – peut-être le double de son potentiel réel. Si on leur demande pourquoi Pékin ne prend pas des mesures plus énergiques pour sauver une économie chancelante, les responsables politiques chinois répondent : “le taux de croissance officiel est bon, pourquoi prendre des mesures supplémentaires ?” Derrière cette absurdité se cache une vantardise assumée à l'égard du monde entier. Le président Xi Jinping souhaite que la Chine ravisse aux États-Unis la place de l'économie dominante de la planète, et ses fonctionnaires suivent de près les progrès du pays en termes de dollars nominaux – et non de parité de pouvoir d'achat (PPA), couramment utilisée par les universitaires occidentaux. En termes nominaux, le PIB de la Chine représente aujourd'hui 66 % du PIB des États-Unis, contre 76 % en 2021. Des mesures de relance trop agressives risqueraient d'affaiblir le renminbi, ce qui accentuerait la contraction de l'économie face au dollar et éloignerait le dirigeant suprême de son objectif. Mieux vaut continuer à jouer la comédie et à prétendre que la Chine n'est pas sur le déclin. Les investisseurs internationaux ne se contentent pas de ces inepties et continueront à réduire leur exposition à la Chine. Les investissements directs étrangers nets dans le pays viennent de devenir négatifs pour la première fois. Pékin évitera peut-être une crise grâce à ces feintes et fauxsemblants, mais la méthode n'empêchera pas son économie et ses marchés de perdre des parts de marché au profit de ses rivales.

7. La résilience des autres pays émergents

Il n'y a pas si longtemps, beaucoup de petites économies émergentes prospéraient en vendant leurs matières premières à la plus grande et se développaient au même rythme que la Chine. Ce n'est désormais plus le cas. Le lien s'est rompu. Aujourd'hui, une Chine en perte de vitesse représente une opportunité plus qu'un défi pour les autres pays émergents. Jusqu'à récemment, la Chine attirait plus de 10 % de l'investissement direct étranger à l'échelle mondiale. Lorsque ces flux se sont inversés, les grands gagnants ont été les pays émergents rivaux, aux premiers rangs desquels le Viêt Nam, l'Inde, l'Indonésie, la Pologne et surtout le Mexique, qui a vu sa part plus que doubler pour atteindre 4,2 %. Les investisseurs se tournent vers



des pays où ils peuvent faire confiance aux autorités économiques. Pendant la pandémie, les gouvernements des pays émergents se sont abstenus d'emprunter trop lourdement. Les banques centrales ont évité de procéder à des achats massifs d'obligations et ont relevé leurs taux plus rapidement que leurs homologues des pays développés lorsque l'inflation est revenue. Même la Turquie et l'Argentine, autrefois emblèmes de l'irresponsabilité, ont adopté une politique orthodoxe.

Au début de l'année 2023, de nombreux observateurs craignaient que la hausse des taux ne ravive l'instabilité des années 1990, lorsque des dizaines de pays émergents faisaient défaut chaque année. Mais qu'a-t-on vu ? Deux petits marchés émergents (le Ghana et l'Éthiopie) ont fait défaut au cours de l'année – et aucun grand marché. Les pays émergents surprennent non par leur fragilité, mais par leur résilience, et le monde devrait commencer à s'en rendre compte au cours de l'année à venir.

8. La baisse du dollar

À la fin de l'année 2022, le dollar a atteint son taux de change le plus élevé depuis deux décennies par rapport aux autres grandes monnaies, et s'est depuis lors orienté à la baisse. L'histoire montre que les cycles baissiers du dollar durent environ sept ans. Et certains signes indiquent que la baisse risque de s'accélérer. Aujourd'hui encore, le dollar reste surévalué par rapport à toutes les grandes monnaies. La plupart des économistes demeurent persuadés que le dollar ne baissera pas beaucoup parce qu'il n'existe pas d'alternative et que les investisseurs ne se laisseront jamais d'acheter de la dette américaine. Excès de confiance. À plus de 10 % du PIB, les déficits jumeaux des États-Unis – ceux du budget public et de la balance courante – sont plus de deux fois supé-

rieurs à la moyenne des autres pays. Depuis 2000, la dette nette des États-Unis envers le reste du monde a plus que quadruplé pour atteindre 66 % du PIB, alors qu'en moyenne les autres pays développés réduisaient leur endettement et devenaient des créditeurs nets. La recherche d'alternative est en cours. Les banques centrales étrangères transfèrent leurs réserves vers des monnaies concurrentes et achètent de l'or à un rythme record. Les Émirats arabes unis ont récemment rejoint la Russie et d'autres producteurs de pétrole qui acceptent d'être payés dans d'autres monnaies que le dollar.

Et si le fardeau croissant de la dette américaine ralentit l'économie plus rapidement que prévu – une possibilité réelle –, le dollar sera confronté à une double menace en 2024.

9. Le morcellement de la Big Tech

En 2023, les grandes valeurs de la tech américaine, les “Magnificent Seven” [Microsoft, Nvidia, Tesla, Meta, Apple, Alphabet et Amazon, ndt], ont connu un nouvel essor en vertu de l'idée, largement répandue, selon laquelle ce sont les seules entreprises assez riches pour tirer parti de la prochaine grande révolution, l'intelligence artificielle (IA). Pourtant, trois d'entre elles seulement sont des acteurs majeurs de ce secteur : Microsoft, Alphabet et Nvidia. Et seule cette dernière gagne réellement de l'argent grâce à l'IA. Les autres, qui ont eu la chance de se trouver associées au buzz de l'année, ont vu leur valeur boursière augmenter bien au-delà de la croissance de leurs bénéfices. Il s'agit là d'un syndrome bien connu : une nouvelle innovation enthousiasme les investisseurs, qui injectent de l'argent dans toutes les entreprises qui lui sont vaguement liées, jusqu'à ce qu'ils réalisent que la plupart d'entre elles ne gagneront pas

d'argent de sitôt grâce à elle. C'est ce qui est arrivé à l'époque des “dotcoms”, et c'est ce qui se passe aujourd'hui. D'ores et déjà, les prévisions de bénéfices des sept grandes entreprises de la tech se désolidarisent pour 2024 : elles augmentent rapidement pour Nvidia, diminuent à peine pour Apple et se réduisent pour Tesla. “L'IA-mania” s'inscrit dans un contexte inhabituel, dans la mesure où le reste du secteur de la tech connaît une mini-récession. Le financement par capital-risque a fortement chuté. Sous l'impulsion d'Amazon, d'Alphabet et de Microsoft, plus de 1 100 entreprises de la tech ont licencié l'année dernière ; la perte nette de 70 000 emplois a fait du secteur le seul, en dehors du cinéma, à réduire ses effectifs en 2023. Une nouvelle réduction, et non un boom, est plus que probable en 2024.

10. Le complexe ‘Napoléon’ à Hollywood

Il ne fait aucun doute que la pandémie a suscité une grande méfiance pour les espaces intérieurs, mais la plupart des bars, restaurants et autres lieux de divertissement sont de nouveau bondés. Mais pas les salles de cinéma. Les ventes de billets n'ont pas encore dépassé 0,9 milliard sur le marché intérieur américain, contre 1,2 milliard en 2019 et près de 1,6 milliard lors du pic de 2002. Les problèmes de Hollywood sont bien connus, notamment les défis posés par les services de streaming et autres médias en ligne, ainsi que les limites de sa recette de films d'action blockbusters. Mais dans cette vue d'ensemble, on sous-estime la tendance croissante à passer les scénarios au filtre d'un progressisme destiné à séduire les 30 % de libéraux de la population, au risque de s'aliéner les autres. De telles intentions apparaissent dans beaucoup de nouvelles productions, mais peut-être plus crûment dans ‘Napoléon’, parodie politisée sur l'une des figures les plus complexes de l'histoire. Dans l'histoire de Ridley Scott, l'empereur n'était pas un grand stratège militaire, ni un défenseur de la révolution républicaine, ni un réformateur de la fonction publique et de l'éducation – juste un petit meurtrier grincheux. Le film se termine sur la liste du nombre de morts sur les champs de bataille, qui défile à l'écran. Lorsque je lui ai demandé s'il l'avait vu, un ami conservateur d'origine française m'a répondu “bien sûr que non”. Il savait que Hollywood adapterait Napoléon à sa propre vision politique du monde. L'Academy [Awards, qui attribue les Oscars, ndt] applaudira peut-être, mais ce genre de films ne contribuera pas à relancer les recettes du box-office.

Source : THE ECONOMIST

TUNISIE

Le déficit de la balance commerciale baisse de 32,4% en 2023

Le déficit de la balance commerciale tunisienne a baissé de 32,4% en 2023, a indiqué mardi le ministère du Commerce et du Développement des exportations. Le déficit a passé de 25,231 milliards de dinars en 2022 à 17,069 milliards de dinars en 2023 (un dinar équivaut à environ 0,32 dollar américain), a précisé le ministère. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est élevé à 78,4% durant 2023, contre 69,5% en 2022. Le bilan du ministère fait état d'une progression, en valeur, de 7,9% des exportations pour se situer à environ 62 milliards de dinars en 2023, contre 57,5 milliards, une année auparavant. Quant aux importations, elles se sont repliées à hauteur de 4,4 %, pour s'établir à 79,1 milliards de dinars sur l'ensemble de 2023, contre 82,7 milliards de dinars en 2022, selon la même source.

ÉGYPTE

Aton nomme un ancien de Perseus pour superviser le développement de la mine d'or Abu Marawat

Mi-janvier 2024, le gouvernement égyptien a accordé un bail minier de 20 ans à Aton Resources, lui permettant de lancer la production d'or dans le pays d'ici quatre ans au plus. Pour superviser les travaux de construction de sa mine d'or, la compagnie vient de réorganiser son équipe de direction. La compagnie minière Aton Resources a annoncé le 22 janvier la nomination de Robert Parr en tant que chef des opérations (COO). Son arrivée intervient peu après l'octroi d'un permis d'exploitation minière à Aton pour la concession aurifère Abu Marawat en Égypte. Passé par Perseus Mining où il a notamment supervisé la construction de la mine d'or Sissingué en Côte d'Ivoire, M. Parr sera responsable chez Aton du développement des projets miniers de la concession Abu Marawat. « Rob apporte à Aton une grande expérience en matière d'analyse des investissements, de planification stratégique, de transformation des entreprises, d'études de faisabilité, de construction de nouvelles mines et d'exploitation minière », explique Tonno Vahk, PDG d'Aton. En dehors de cette nomination, notons que la compagnie a également confié le poste de directeur national en Égypte à Cherif Barakat, mettant ainsi fin au cumul de fonctions qu'exerçait jusque-là le PDG Tonno Vahk. Javier Orduña devient par ailleurs géologue en chef de la compagnie alors que Paul Angus est promu directeur de l'exploration.

MER ROUGE

Baisse de 22% du trafic maritime après les attaques houthis selon l'UE

Le trafic maritime en Mer Rouge a chuté de 22% en un mois, en raison des attaques des militants houthis, qui pourraient avoir, à plus long terme, un impact sur les prix, a déclaré mardi le commissaire européen au Commerce Valdis Dombrovskis.

« Le trafic maritime a baissé de 22% en un mois, mais il ne s'est pas totalement arrêté », a déclaré M. Dombrovskis lors d'une conférence de presse, à l'issue d'une réunion informelle des ministres européens en charge du commerce international. Cette baisse devrait être plus importante à l'avenir en raison de la décision de nombreux armateurs de prendre une autre route maritime, contournant l'Afrique par le cap de Bonne Espérance, a-t-il ajouté. La Mer Rouge, qui donne accès au canal de Suez, est essentielle pour le commerce international. « Entre 12 et 15% du trafic mondial emprunte cette route maritime ainsi que 30 à 35% des porte-conteneurs », a souligné le commissaire européen. Environ 20.000 navires transitent chaque

année par le canal de Suez, porte d'entrée et de sortie des navires passant par cette zone, reliant l'Asie à l'Europe. Pour autant, a-t-il ajouté, les attaques des militants Houthis depuis le Yémen n'ont pas encore eu d'impact sur les prix des marchandises, même si le prix de leur transport a augmenté. « L'impact économique plus global sur les prix à la consommation dépendra beaucoup de la durée de cette crise », a-t-il toutefois averti. La Commission européenne doit réviser le mois prochains ses prévisions économiques et l'impact de la situation en Mer Rouge sera pris en compte, a encore souligné M. Dombrovskis. Ces dernières semaines, les militants yéménites, proches de l'Iran, ont multiplié les

attaques près du détroit stratégique de Bab al-Mandeb, qui sépare la péninsule Arabique de l'Afrique. Ces attaques ont poussé les Etats-Unis à mettre en place une force multinationale de protection maritime en mer Rouge, baptisée « Prosperity Guardian » (gardien de la prospérité). Les Européens étudient de leur côté la mise en place d'une mission de protection des navires marchands en Mer Rouge. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE en ont discuté lundi, lors d'une réunion à Bruxelles, et une décision pourrait être annoncée avant leur prochaine réunion le 19 février. Plusieurs pays, dont l'Italie, la France ou la Belgique ont indiqué leur intention d'y participer.

LIBYE

Un site majeur de la production pétrolière bloqué

Un mouvement de protestation bloque la production sur le champ al-Charara, un des gisements les plus importants du pays. Les blocages de sites et terminaux pétroliers ont été fréquents ces dernières années. La Compagnie nationale de pétrole (NOC) en Libye a annoncé la suspension de la production sur un important

gisement pétrolier dans le sud-ouest du pays à cause d'un mouvement de protestation qui a bloqué l'activité sur le site. « La NOC décrète l'état de force majeure sur le champ al-Charara, à cause de la fermeture du site par des protestataires », a indiqué la compagnie dans un communiqué. Invoqué dans des circonstances exceptionnelles, l'

« état de force majeure » permet une exonération de la responsabilité de la NOC en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole. La NOC n'a pas précisé les revendications des protestataires. « Cette fermeture a provoqué l'arrêt des approvisionnements en pétrole brut du gisement vers le terminal de Zawiya », plus au nord, a dé-

ploré la NOC, affirmant que des « négociations se poursuivent » en vue de la reprise de la production, « le plus tôt possible ». Situé à environ 900 kilomètres au sud de Tripoli, al-Charara produit en temps normal 315 000 barils par jour, sur une production nationale de plus de 1,2 million de barils par jour.

ARABIE SAOUDITE

Ryad accueillera la réunion spéciale du Forum économique mondial en avril 2024

Le Royaume d'Arabie Saoudite accueillera une réunion spéciale de haut niveau du Forum économique mondial (WEF) qui se concentrera sur la coopération mondiale, la croissance et l'énergie, les 28 et 29 avril 2024 à Riyad. Annoncé en marge de la 54ème réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, par Fayçal F. Alibrahim, ministre de l'Économie et de la Planification, et par Borge Brende, président du WEF, ce nouvel événement s'inscrit dans le cadre d'un accord historique conclu entre l'Arabie saoudite et le Forum de Davos. Cet échange réunira plus de 700 experts mondiaux, spécialistes et leaders d'opinion issus du monde universitaire, des gouvernements, des organisations internationales, du monde des affaires et de la société civile, afin de favoriser le dialogue entre les pays, relancer la coopération internationale et relever les défis actuels en matière de paix et de développement. « Riyad est devenue une capitale mondiale et une scène pour les dialogues

mondiaux. Accueillir la réunion spéciale à Riyad est une preuve supplémentaire que le monde se tourne vers l'Arabie saoudite pour connecter et unifier les politiques et les décideurs afin de bâtir un avenir humain résilient. Nous sommes impatients de renforcer nos liens avec les dirigeants mondiaux, tout en leur donnant l'opportunité d'être témoins de l'incroyable transformation sociale et économique en cours dans le Royaume, portée par Saudi Vision 2030 », a déclaré Son Excellence Fayçal F. Alibrahim, ministre de l'Économie et de la Planification. « A l'heure où l'écart entre les économies développées et émergentes ne cesse de se creuser, il est urgent non seulement d'identifier les domaines d'intérêt commun, mais aussi de favoriser de nouveaux partenariats à fort impact. En tant qu'acteur essentiel à la croisée de nombreuses économies mondiales, l'Arabie saoudite est particulièrement bien placée pour travailler avec les marchés développés et en développement afin de favoriser la coopération entre ces différents

acteurs et les aider à atteindre leurs objectifs à long terme dans les domaines du commerce, de l'énergie et de la finance », a affirmé Borge Brende, président du Forum économique mondial. La réunion spéciale du WEF-Riyad se tiendra à Riyad, capitale de la plus grande économie du Moyen-Orient, plaque tournante de premier plan entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe, à mi-chemin entre le Sud et le Nord. En outre, cette réunion sera l'occasion pour les leaders d'opinion mondiaux d'évaluer les défis actuels et de proposer des idées de transformation dans le but de créer un impact mondial positif. Faisant suite à la présidence saoudienne du G20 en 2020, et s'appuyant sur le partenariat de longue date entre l'Arabie saoudite et le Forum économique mondial, cette dernière collaboration témoigne de l'engagement du Royaume à continuer de façonner l'agenda de demain, de favoriser la coopération internationale et de relever les défis mondiaux.

SELON MOODY'S

L'incapacité du Niger à rembourser ses obligations pose un risque pour les banques en Afrique de l'Ouest

Les lourdes sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO à Niamey depuis fin juillet dernier empêchent les nouvelles autorités militaires d'honorer les engagements du pays sur le marché régional des titres publics.

L'incapacité du Niger à rembourser ses obligations émises sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), en raison des sanctions économiques imposées au pays suite au putsch militaire du 26 juillet 2023, menace potentiellement la stabilité financière des banques en Afrique de l'Ouest, a estimé Moody's Investor Service dans une note d'analyse publiée le lundi 22 janvier 2024. Le Niger a été contraint de manquer un nouveau paiement de 38,7 millions de dollars sur une obligation commerciale. Cela porte à 485 millions de dollars le total des paiements de principal et d'intérêts manqués depuis le putsch, a précisé l'agence de notation financière citant une toute récente déclaration d'UMOA-Titres, l'agence régionale de

gestion et de promotion des titres publics. « Les paiements manqués posent des risques significatifs pour la qualité des actifs, la rentabilité et le capital des banques régionales », a souligné Moody's. Et d'ajouter : « Si les arriérés de paiement, qui ont commencé le 31 juillet, persistent pendant plus de six mois, les banques régionales devront probablement classer les titres de dette de l'Etat du Niger qu'elles détiennent comme non-performants ». Quelques jours après le coup d'Etat du 26 juillet, qui a renversé le président nigérien démocratiquement élu Mohamed Bazoum, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a imposé de lourdes sanctions économiques et financières au

Niger pour tenter de contraindre Niamey à rétablir l'ordre constitutionnel. Ces sanctions ont empêché le pays de refinancer ses dettes en procédant à de nouvelles émissions, et provoqué une forte hausse de l'inflation et des pénuries de plusieurs produits essentiels qui ont rendu le quotidien de la population plus difficile. Moody's estime que l'ensemble des banques opérant au Niger détenaient environ 543 millions de dollars de dettes souveraines de ce pays producteur d'uranium en novembre 2023, soit environ 14 % de leurs actifs. Les groupes panafricains Ecobank Transnational, Oragroup, Attijariwafa Bank, Groupe Banque Centrale Populaire et Bank of Africa figurent parmi ces banques, selon l'agence de notation.

SÉNÉGAL

200 millions \$ de la Banque mondiale pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires

Le financement permettra notamment de mettre en place des services de conseil numériques destinés à renforcer l'efficacité de l'agriculture et de lancer des programmes axés sur l'amélioration des capacités d'adaptation au changement climatique et la facilitation du commerce des produits agricoles et des intrants. La Banque mondiale a annoncé, dans un communiqué publié le jeudi 18 janvier 2024, avoir approuvé un prêt de 200 millions de dollars en faveur du Sénégal pour renforcer le niveau de préparation face à l'insécurité alimentaire et amé-

liorer la résilience des systèmes alimentaires dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le financement qui sera décaissé par l'Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale dédié aux pays les plus pauvres, devrait bénéficier directement à 600 000 personnes, dont 40 % de femmes, devraient bénéficier directement de ce financement qui sera décaissé par l'Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale dédié aux pays les plus pauvres, a-t-on précisé de même source. Les bénéficiaires incluent des

agriculteurs et des éleveurs, de petits producteurs et transformateurs, ainsi que des micro-entrepreneurs agricoles. Des fournisseurs de services financiers ainsi que des institutions publiques et privées bénéficieront également de ce programme. Concrètement, le financement aidera à mettre en place des services de conseil numériques afin de renforcer l'efficacité de l'agriculture ainsi que la prévention et la gestion des crises alimentaires. Il contribuera au renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique et des systèmes de recherche agricole au Séné-

gal. Le financement permettra également de renforcer l'environnement politique relatif à la gouvernance des paysages, la gestion intégrée afin d'améliorer la production alimentaire, la fourniture de services écosystémiques, la protection de la biodiversité mais aussi des moyens de subsistance des populations locales. Un appui sera par ailleurs fourni au marché alimentaire régional et à l'intégration commerciale ; ce qui permettra de faciliter le commerce des produits agricoles et des intrants, aussi bien à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales en Afrique de l'Ouest.

GAMBIE

Le gouvernement approuve la vente de 60 % de l'opérateur mobile Gamcel à des investisseurs privés

Créé en 2000, Gamcel est la filiale de l'opérateur historique Gamtel dont l'Etat détient 100 % des parts. Sur le segment de la téléphonie mobile, la société est en concurrence avec Qcell, Africell, et Comium. Le gouvernement gambien a donné son feu vert pour la vente d'une participation de 60 % dans l'opérateur public de téléphonie mobile Gamcel, filiale de l'opérateur historique Gamtel, à des investisseurs privés. La décision a été prise lors du Conseil des ministres du jeudi 18 janvier. Elle a été rapportée par Lamin Queen Jammeh (photo), ministre de l'Information, lors d'un point de presse au Service de radio et de télévision de Gambie (GRTS). La privatisation de Gamcel a été proposée par Ousman Bah, ministre des Communications et de l'Economie numérique. Elle s'inscrit dans le cadre de la restructuration et du repositionnement de l'entreprise publique qui est en perte de vitesse depuis plusieurs années. La société créée en 2000 a perdu 70 % de sa part de marché au profit de ses concurrents au cours de la dernière décennie selon sa directrice générale Elizabeth Johnson. En 2019, elle avait exprimé un besoin urgent d'injection de capital au risque de cesser de fonctionner. L'initiative devrait donner à l'opérateur de téléphonie mobile public les moyens techniques et financiers nécessaires pour se revitaliser et devenir plus compétitif sur le marché télécoms national. La société avait déjà lancé, en mars 2023, un appel d'offres concurrentiel pour identifier un partenaire privé pour l'accompagner dans la modernisation et l'extension de son réseau télécoms, ainsi que l'amélioration de la qualité de ses services. Par ailleurs, M. Bah recommande au gouvernement d'entreprendre d'importantes réformes structurelles et opérationnelles, notamment en réglant le problème des sureffectifs, en adoptant des stratégies commerciales modernes et novatrices et en tirant parti des technologies innovantes pour générer les recettes « tant attendues ».

BURUNDI

Le FMI table sur une croissance économique à 4,3% en 2024

Depuis juillet 2023, le Burundi met en œuvre un programme de réformes économiques sous la supervision du FMI, visant à renforcer la résilience de son économie. À la suite d'une mission à Bujumbura, le Fonds estime que les perspectives économiques du pays demeurent favorables. La croissance économique du Burundi devrait atteindre 4,3 % en 2024 contre une estimation de 2,7% en 2023. C'est ce qu'a annoncé le Fonds monétaire international (FMI), à l'issue de la première revue du programme économique au titre de la fa-

cilité élargie de crédit (FEC). Dans un communiqué publié, le lundi 22 janvier, le Fonds explique que cette projection se justifie par « une forte production agricole, des investissements productifs et les réformes en cours ». Pour l'économie nationale de ce pays d'Afrique centrale, le secteur agricole représente le principal catalyseur de croissance, contribuant à hauteur de 39,6 % au PIB et assurant 84 % de l'emploi, d'après les données officielles. L'institution a aussi souligné que les récentes mesures politiques prises par les autorités burundaises, à savoir

l'assainissement budgétaire dans le cadre du budget révisé 2023/24, le resserrement de la politique monétaire et la libéralisation du marché des changes, soutiendront la durabilité macroéconomique du pays. Elle a également indiqué que toutes ces réformes favoriseront « un environnement d'affaires propice à une croissance dynamique du secteur privé, créant ainsi des emplois et favorisant l'inclusion ». Dans le cadre de l'examen du programme FEC, le FMI a estimé que les objectifs quantitatifs fixés pour fin juillet et fin septembre 2023 ont globalement été atteints, bien que des

défis aient été rencontrés en raison de problèmes liés au financement monétaire et à la rareté des devises. La collecte des recettes et l'exécution des dépenses sociales ont présenté une performance solide. En juillet 2023, le gouvernement burundais a entamé un programme économique de 38 mois au titre de la FEC, sous la supervision du FMI, visant à atténuer les vulnérabilités et à orienter le Burundi vers une croissance résiliente et inclusive. Cet accord avec l'institution monétaire offre au pays la perspective d'un financement d'environ 271 millions de dollars à terme.

BOURSE DE TOKYO

En petite baisse à l’ouverture, digérant encore la BoJ

La Bourse de Tokyo reculait mercredi 24 janvier au matin, continuant de digérer les signes d'un début prochain de normalisation monétaire distillés la veille par la Banque du Japon (BoJ), qui faisaient monter le yen et les rendements obligataires nippons. L'indice vedette Nikkei cédait 0,23% à 36.433,76 points vers 01h00 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,4% à 2.532,02 points.

La BoJ a maintenu mardi sa politique monétaire ultra-accommodante, mais la surprise résidait ailleurs: elle s'est montrée plus confiante qu'auparavant quant à la probabilité d'atteindre à terme son objectif d'inflation durable autour de 2%, avec un cercle vertueux entre les salaires et les prix. Une majorité d'économistes s'attendent ainsi à de premiers pas de normalisation monétaire dès avril, avec notamment l'abandon de son taux négatif (-0,1%) sur des dépôts bancaires auprès d'elle. Cette perspective faisait légèrement monter le yen, une tendance de change négative pour la Bourse de Tokyo, devenue plus timide après avoir grimpé en flèche ces dernières semaines.

Toyota bat le record de capitalisation au Japon

Le géant japonais de l'automobile Toyota (+0,13%) a battu le record historique de capitalisation pour une société japonaise cotée: avec une valeur boursière d'environ 329 milliards de dollars, il a dépassé mardi le pic atteint en 1987 par le groupe de télécoms NTT. Les voyants sont en effet au vert pour le groupe, bien calé au premier rang des constructeurs mondiaux, et qui compense son départ tardif dans le segment 100% électrique avec le succès imperturbable de ses véhicules hybrides. Toyota ne figure cependant pas dans le top 20 des plus

grandes capitalisations boursières mondiales, et il est très loin derrière le champion américain des véhicules électriques Tesla dans ce classement.

Les banques japonaises surfent sur la BoJ

Les valeurs bancaires japonaises profitaient des spéculations accrues sur la fin prochaine des taux négatifs de la BoJ, qui faisaient monter les rendements obligataires japonais à dix ans au-delà de 0,7% pour la première fois depuis plus d'un mois. Mitsubishi UFJ bondissait de 3%, Mizuho de 2,1% et Sumitomo Mitsui Financial Group (SMFG) de 1,3%.

Le yen en petite hausse

Le dollar valait 148,12 yens vers 01H00 GMT, contre 148,35 yens mardi à 21H00 GMT. La monnaie européenne baissait aussi face à la devise japonaise, à raison d'un euro pour 160,78 yens contre 161,03 yens la veille. Le cours euro/dollar était lui quasi stable, un euro s'échangeant pour 1,0855 dollar contre 1,0854 mardi à 21H00 GMT. Le marché du pétrole stagnait mercredi matin en Asie: vers 00H55 GMT le baril de WTI américain grappillait 0,03% à 74,39 dollars.

CAC 40

Une hausse modérée en attendant les PMI

La Bourse de Paris devrait évoluer en hausse modérée mercredi en début de séance, les investisseurs se gardant de prendre trop de risques avant la publication des indices PMI en Europe. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - échéance février - gagne 34,5 points à 7444 points, laissant entrevoir une ouverture légèrement favorable. La matinée sera rythmée par les indices PMI 'flash' européens, qui donneront de premières indications quant à l'évolution de l'activité du secteur privé en ce début d'année. 'Les taux longs ont reflué un peu depuis leur pic d'octobre dernier', rappellent les économistes d'Oddo BHF. 'Cela desserre un peu les conditions financières et peut apporter un soulagement aux entreprises', ajoutent-ils. 'On serait surpris que cela suffise à provoquer une forte embellie du sentiment', tempère toutefois la banque privée, qui note qu'à ses niveaux actuels, le climat des affaires en Europe pointe en direction d'une légère contraction de l'activité en début d'année. A suivre aussi cet après-midi, l'indice PMI américain, qui de-

vrait, selon le consensus, confirmer le récent ralentissement signé par la première économie mondiale. Mardi, la Bourse de New York a clôturé en ordre dispersé, le dynamisme non démenti des géants technologiques n'ayant pas totalement compensé les résultats décevants de plusieurs composantes de l'indice Dow Jones. Pénalisé notamment par 3M, le Dow a cédé plus de 0,2%, le S&P 500 a gagné 0,3% après avoir inscrit de nouveaux records et le Nasdaq Composite a avancé de 0,4%. Le Nikkei à la Bourse de Tokyo a fini dans le rouge (-0,8%), poursuivant son mouvement de consolidation après avoir atteint des plus hauts de 34 ans la semaine passée. Les Bourses en Chine ont, elles, clôturé en hausse, portées par l'espoir de voir Pékin engager des mesures de soutien afin de soutenir les marchés financiers. L'indice CSI 300 des grandes capitalisations gagnait 1,1% tandis que le Hang Seng s'adjudgeait 2,1% à Hong Kong. L'actualité des entreprises, pourrait par ailleurs animer la séance, alors que la saison

des résultats bat désormais son plein. Hier soir, Netflix a fait état de solides résultats de quatrième trimestre à la faveur d'un nombre d'abonnés plus élevés que prévu, ce qui lui valait de bondir de plus de 8% en cotations après-Bourse. Sur le Vieux Continent, le spécialiste néerlandais des équipements pour l'industrie des semi-conducteurs ASML a annoncé ce matin un triplement de ses prises de commandes à la faveur d'une demande soutenue pour ses produits. Coté obligataire, le rendement des Treasuries à dix ans continue de réagir aux anticipations d'un desserrement moins rapide que prévu de la politique monétaire de la Fed pour se tendre aux abords de 4,14%. Les investisseurs délaissent par ailleurs le Bund allemand à dix ans, référence pour la région, dont le rendement remonte à 2,35% à la veille des annonces très attendues de la BCE. En amont de la publication des indices PMI et de la réunion de la BCE, l'euro remonte autour de 1,0870 dollar après avoir souffert du tableau économique morose en zone

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 24 Janvier 2024 Valeur : 26 Janvier 2024					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4020	134.4170
1	EUR	EURO		146.0950	146.1650
1	GBP	POUND STERLING		170.8862	170.9053
100	JPY	JAPANESE YEN		91.0336	91.0623
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7558	18.7631
1	CHF	SWISS FRANC		154.8767	154.9654
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.9346	99.9532
1	DKK	DANISH KRONE		19.5924	19.5975
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8547	12.8598
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8249	12.8300
1	AED	UAE DIRHAM		36.5869	36.6019
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8348	35.8436
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.6537	437.1285
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9865	43.4185
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5102	13.5117
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8138	27.9564
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5388	3.5392
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.9226	178.9226

POINT-MARCHÉS

Hausse attendue des indices européens avant les PMI

En repli mardi, les marchés actions européens sont attendus sur une note positive. Cette séance de mercredi sera rythmée par les PMI européen et américain. Demain, la BCE livrera sa décision en matière de politique monétaire. La banque centrale devrait maintenir ses taux à leurs niveaux actuels. Hier, Wall Street a clôturé en ordre dispersé sous une avalanche de résultats. Outre-Atlantique, le PIB au quatrième trimestre et l'inflation PCE seront particulièrement scrutés par les investisseurs, „respectivement jeudi et vendredi.

Bouygues

Bouygues annonce la mise en place d'une nouvelle gouvernance chez Bouygues Immobilier à compter du 19 février. Emmanuel Desmaizières sera nommé directeur général et Pascal Minault président. Le premier rejoindra le comité de direction générale du groupe Bouygues aux côtés des dirigeants des autres Métiers (Bouygues Construction, Colas, Equans, TF1 et Bouygues Telecom). Le second continuera d'exercer ses fonctions de PDG de Bouygues Construction parallèlement à la présidence de Bouygues Immobilier.

Compagnie des Alpes

Compagnie des Alpes a publié un chiffre d'affaires consolidé de 200,3 millions d'euros au titre du premier trimestre de l'exercice 2023/24, en repli de 1% par rapport à l'an passé à la même période. Le groupe affiche un dynamisme dans ses trois métiers. Dans les domaines skiabiles et activités outdoor, le chiffre d'affaires est stable, contre une hausse de 0,2% pour les parcs de loisirs et un repli de 14,2% pour la division Distribution & Hospitality. Toutefois, sur la période des vacances de Noël, les taux d'occupation ont atteint environ 97%.

Interparfums

Interparfums a publié pour son exercice 2023 un chiffre d'affaires tout proche de 800 millions d'euros, en ligne avec les attentes, contre un peu plus de 700 millions d'euros l'année précédente, soit une augmentation de 13%. Désormais première marque du groupe, les parfums Jimmy Choo dépassent les 200 millions d'euros, en hausse de 16 %. Avec un chiffre d'affaires de 323 millions d'euros, en croissance de 13 %, l'Amérique du Nord poursuit sa dynamique.

Pierre & Vacances

Au 1er trimestre 2023/2024, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs a enregistré un chiffre d'affaires des activités touristiques en hausse de près de 6% par rapport au 1er trimestre 2022/2023, à 363,7 millions d'euros, dans le sillage de la croissance enregistrée sur la saison estivale. Le groupe précise que les réservations engrangées à date sont en progression par rapport à l'exercice précédent, et représentent déjà près de 85% de l'objectif budgété pour le premier semestre et près de la moitié de l'objectif budgété pour l'ensemble de l'exercice 2023/2024.

Les chiffres macroéconomiques

Les indices des directeurs d'achat pour les secteurs manufacturier et des services en janvier seront annoncés à 9h15 en France, à 9h30 en Allemagne, à 10h00 en zone euro et à 15h45 aux Etats-Unis . Aux Etats-Unis, l'évolution hebdomadaire des stocks de pétrole sera connue à 16h30. Vers 8h30, l'euro gagna 0,11% à 1,0867 dollar. Hier, les Bourses européennes ont fini en léger retrait alors que les publications de résultats

d'entreprises se multiplient, en particulier aux Etats-Unis. Aucune statistique économique d'importance n'a été publiée aujourd'hui. Outre-Atlantique, les résultats de Procter & Gamble et Verizon ont été salués et les perspectives de 3M et General Electric, sanctionnées. A Paris, Sanofi a perdu du terrain après l'acquisition pour 2,2 milliards de dollars de INBRX-101. L'indice CAC 40 a reculé 0,34% à 7388,04 points tandis que l'EuroStoxx50 a cédé 0,29% à 4467,55 points.

Hier à Wall Street

Les marchés actions américains ont terminé en ordre dispersé sous une avalanche de résultats d'entreprises. Côté valeurs, 3M a accusé un net repli après avoir dévoilé des perspectives décevantes. A l'inverse, l'opérateur de télécommunication Verizon s'est illustré à la faveur de gains d'abonnés et de prévisions optimistes. Le S&P-500 a atteint un nouveau record de clôture pour la troisième séance consécutive. Le Dow Jones a fléchi de 0,25% à 37905 points tandis que le Nasdaq a glané 0,43% à 15425 points.

ANALYSE

Les mutations industrielles, un levier du futur

Le manque de visibilité sur la manière dont les transitions vont se produire est un frein à la mutation de nos sociétés. D’où la nécessité de les planifier.

Anaïs Voy-Gillis (*)

Le manque de visibilité sur la manière dont les transitions vont se produire est un frein à la mutation de nos sociétés. D’où la nécessité de les planifier. Nos sociétés vont être confrontées à des mutations majeures dans les décennies à venir sous l’effet de la transition écologique et de la généralisation du recours à l’intelligence artificielle. Les conséquences vont être multiples sur l’organisation des sociétés, sur l’emploi et sur les territoires. Il est certain que ces transformations vont créer des opportunités, mais elles vont également induire la destruction de nombreux emplois, avec un niveau d’exposition très différent en fonction de la possibilité d’automatisation et de la compatibilité des activités avec nos objectifs environnementaux. La temporalité entre les destructions et les créations, tout comme l’aspect diffus des créations face à la concentration des destructions d’emplois, nous oblige à anticiper ces transformations inévitables. En matière industrielle, nous avons déjà un aperçu des conséquences sur l’emploi avec l’exemple de la transition du véhicule thermique vers le véhicule électrique, qui induit la destruction de nombreux emplois dans toute la chaîne de valeur : l’exemple des fonderies nous en a donné un avant-goût.

La destruction d’emplois sans création d’emplois de substitution à salaire équivalent a des conséquences sur le pouvoir d’achat et sur toute l’économie locale.

Ne partons pas démunis

Toutefois, nous ne partons pas démunis face à ces mutations. Il existe des exemples dans l’histoire industrielle de grandes mutations, comme la fermeture des mines à charbon, qui peuvent nous servir d’exemples pour construire les politiques publiques. La crainte des disparitions d’emplois et le manque de visibilité sur la manière dont les transitions vont se produire sont un frein à la mutation de nos sociétés et l’aspect potentiellement conflictuel rend grande la tentation de l’inaction. Ecrire les récits des transitions, les planifier et organiser dès à présent les reconversions sont clés pour se donner les moyens d’atteindre nos objectifs environnementaux. Aujourd’hui, nous avons une vision macro des transitions, nous connaissons à grande maille le potentiel de gains d’emplois grâce à la transition écologique et un panel de mesures pouvant être mis en place. Toutefois, la création d’emplois ne dit pas qui les occupera, comment nous gérons les aspects territoriaux et comment nous passons d’une approche site par site à une approche nationale de ces mutations. Ainsi, nous devons collectivement nous doter d’une méthode. Dans un

premier temps, il convient de définir les secteurs qui seront les plus soumis à ces mutations et à quel horizon de temps. Dans un deuxième temps, il convient de planifier l’action, ce qui permet d’avoir un calendrier clair, détaillé et compatible avec nos objectifs environnementaux. La question de l’articulation de la gouvernance entre l’échelle locale et l’échelle nationale est un autre élément majeur pour obtenir l’engagement de toutes les parties prenantes. Se doter d’instances consacrées au temps long, par nature différent du temps politique, est un moyen de garantir que la feuille de route de transition ne change pas en fonction des majorités. Le dialogue social est majeur pour rendre acceptable les transitions, notamment quand elles vont induire des fermetures ou des reconversions d’unités de production, pour coconstruire les objectifs et les trajectoires et pour donner des perspectives à ceux qui vont être les plus concernés par ces mutations. Enfin, il faut assurer le financement de ces transitions. La transition écologique est le défi majeur de ce siècle. Elle oblige nos sociétés à bifurquer avec le risque que de nombreuses personnes soient les perdantes de ces transformations par notre manque d’anticipation. Or, une des clés d’un récit porteur de la transition est bien de donner des perspectives individuelles et collectives.

(*) Chercheuse associée à l’IAE de Poitiers.
Source : Les Echos

2023

L’année des grandes faillites

Cette année a été marquée par un certain nombre de faillites importantes et tout à fait inattendues, le nombre de liquidations ayant atteint son niveau le plus élevé au deuxième trimestre (T2) de 2023 depuis 2015. Les faillites concernaient des entreprises de vente au détail, des bijouteries, des boulangeries, des livres, des produits pharmaceutiques, des crypto-monnaies, des banques et bien d’autres encore. Bien que certaines des plus grandes liquidations aient eu lieu de l’autre côté de l’océan aux États-Unis, comme la Silicon Valley Bank et FTX, l’Europe a également été témoin de sa part d’entreprises fermant leurs portes. Parmi elles, la chaîne de magasins de bricolage Wilko est sans doute l’une des plus connues. En janvier, l’entreprise avait emprunté 40 millions de livres sterling (46 millions d’euros) à Hilco Capital,

une société de restructuration. En février, Wilko a annoncé la suppression de 400 emplois, avant de révéler, en août, qu’elle allait être placée sous administration judiciaire. La faillite a entraîné dans sa chute 12 000 emplois et 400 magasins. Wilko s’est retrouvé avec une dette d’environ 625 millions de livres sterling (721 millions d’euros), et même la fortune de plusieurs millions de livres sterling de la famille fondatrice Wilkinson n’a pas pu servir de filet de sécurité. En fin de compte, l’effondrement a été imputé à Wilko pour n’avoir pas été assez rapide dans la suppression des produits peu performants, et pour avoir refusé le soutien des employés en congé tout en restant ouvert, pendant la pandémie de Covid-19. La société a également été accusée d’avoir emprunté trop, trop vite, sans prendre le temps d’élaborer un plan de réduction des coûts

approfondi ou de développer sa branche en ligne. Cependant, d’autres chaînes de magasins telles que Poundland, B&M et The Range se sont depuis engouffrées dans la brèche pour acquérir la marque Wilko, ainsi que certains de ses magasins. Elles se sont également engagées à recruter une partie du personnel licencié et à relancer les activités en ligne de Wilko. La chaîne belge de boulangeries-restaurants, "le Pain Quotidien" a également annoncé l’insolvabilité de sa division britannique, en juillet 2023. Depuis lors, la chaîne a fermé presque toutes ses succursales au Royaume-Uni, à l’exception de quelques succursales isolées comme celle de la gare de St. Pancras. Après avoir déposé le bilan de ses filiales belge et américaine en 2020, l’entreprise a conclu un accord avec Aurify Brands pour reprendre ses sites

américains. Cette dernière a accepté de rétablir environ 1 000 emplois en rouvrant au moins 35 boulangeries. La boulangerie a été durement touchée par la pandémie, la fréquentation ayant chuté de manière spectaculaire, notamment en raison de la hausse du coût de la vie et de l’inflation. L’augmentation des loyers et du coût de la main-d’œuvre a également contribué à éroder les marges bénéficiaires qui s’amenuisaient. La chaîne de papeterie, Paperchase, s’est également effondrée en février, après deux années difficiles dues à des changements rapides de propriétaires et menaçant environ 1 000 emplois. La marque a été rapidement reprise par Tesco, qui continue à stocker une grande partie de ses produits, mais un grand nombre de magasins Paperchase ont dû fermer leurs portes.

NETFLIX
La plateforme explose les attentes avec 13 millions d’abonnés supplémentaires

L’américain Netflix a gagné plus de 13 millions d’abonnés supplémentaires pendant le quatrième trimestre, soit beaucoup plus que prévu, atteignant 260,28 millions au total. Netflix démarre 2024 en grande pompe après avoir gagné plus de 13 millions d’abonnés supplémentaires durant le dernier trimestre 2023, soit nettement plus que prévu, le vétéran du streaming atteignant ainsi 260,28 millions d’abonnés en tout. La plateforme américaine, dont les annonces ont été saluées par Wall Street, a réalisé 8,8 milliards de dollars de chiffre d’affaires pendant la saison des fêtes (+12,5% en un an), d’après son communiqué de résultats publié mardi, une performance également supérieure aux prévisions des analystes. "Une entreprise qui aura toujours plus de valeur" Et elle a de grandes ambitions pour le trimestre en cours, parlant sur une croissance de 13%, soit plus de 9 milliards de dollars de revenus, et près de 2 milliards de bénéfice net. Son titre prenait plus de 7% lors des échanges électroniques après la clôture de la Bourse de New York.

APRÈS LE BOYCOTT

L’industrie cotonnière ouzbèke rebondit

L’Ouzbékistan est le sixième producteur mondial de coton et a vu ce secteur se développer à la suite de réformes et de la fin d’un boycott international du coton ouzbek. L’opération avait été lancée en 2010 par l’organisation Cotton Campaign en raison de la récolte forcée qui avait amené plus de deux millions de personnes, dont des enfants, à travailler dans les champs. La Banque mondiale et l’Organisation internationale du travail (OIT) des Nations Unies ont mis en place une campagne de surveillance qui a permis de constater que le travail forcé avait été

éliminé en 2021, et le boycott a été levé en 2022. Dans cet épisode de Focus, la correspondante d’Euronews Galina Polonskaya a rencontré la défenseure des droits humains Gulnoz Mamarasulova, qui a aidé la Cotton Campaign à surveiller les champs pour détecter les signes de récolte forcée. Elle explique que la reconnaissance par l’État, la couverture télévisée et les campagnes sur les réseaux sociaux sur le travail forcé ont contribué à résoudre le problème. Galina s’est également entretenue avec l’ancien vice-ministre de l’Agriculture Anvar Karimov,

qui a souligné l’engagement de l’État à lutter contre cette pratique. Les cueilleurs de coton comme Gulchera Oripova ont vu leur salaire augmenter pour atteindre jusqu’à 500 dollars (458 €) par mois. L’Ouzbékistan est passé de l’exportation de matières premières au commerce de produits finis, ce qui a permis d’augmenter les exportations et de favoriser les investissements. Les exportations de textile sont également passées de quelques centaines de millions de dollars pendant le boycott à 3,2 milliards de dollars en 2022. Le pays a mis en place 130 groupements cotonniers

privés destinés à favoriser le contrôle de la qualité et l’innovation. Muzaffar Raza-kov, PDG du groupe Global Textile (l’une des principales entreprises textiles d’Ouzbékistan), a détaillé à Galina la stratégie de son entreprise, qui consiste à vendre des tissus de qualité supérieure dans le monde entier. Galina a observé une collection de vêtements en coton à la galerie Human House, où la créatrice Lola Sayfi lui a également expliqué que la levée du boycott lui avait permis de créer davantage et d’habiller plus de personnes avec des vêtements originaires d’Ouzbékistan.

JEEP WAGONEER S (2024)

Le nouveau SUV électrique que vous n'auriez pas dû voir si tôt

Grâce à une petite erreur de la personne responsable des réseaux sociaux chez Jeep, vous pouvez déjà observer les lignes du nouveau haut de gamme électrique de Jeep. Il y a quelques jours, le groupe Stellantis précisait que l'inauguration de sa grande plateforme STLA Large reviendrait à Jeep aux Etats-Unis dès cette année 2024. C'est avec le Wagoneer S, un nouveau SUV haut de gamme électrique, que le constructeur intégrera pour la première fois cette nouvelle plateforme également destinée à Dodge, Alfa Romeo, Maserati, Chrysler et possiblement Peugeot et DS dans un second temps. Grâce à une erreur de la personne responsable des réseaux sociaux chez Jeep aux Etats-Unis, qui a semble-t-il appuyé accidentellement sur le bouton « publier » d'une série de photos sur Facebook avant de les retirer, vous pouvez déjà admirer les premières images du nouveau SUV électrique de Jeep qui devait rester secret encore un peu plus longtemps. Le véhicule ressemble beaucoup au concept montré en 2022 par Jeep lorsqu'il annonçait ses futurs modèles électriques.

Un modèle uniquement électrique

Même si la plateforme STLA Large est capable d'accueillir des motorisations thermiques, ce nouveau Jeep Wagoneer S sera uniquement proposé avec des motorisations électriques. On ne connaît pas encore ses caractéristiques techniques mais la plateforme peut embarquer des batteries d'une capacité de 118 kWh et Jeep a déjà annoncé que le modèle aurait 600 chevaux et abattrait le 0 à 60 mph (96 km/h) en 3,5 secondes.

TOYOTA

Seul constructeur mondial paré à une catastrophe

Toyota a la particularité de performer sur tous les marchés majeurs mondiaux en plus d'être présent sur tous ces petits marchés émergents. Une présence tentaculaire qui met à l'abri ?



La force du groupe Toyota n'est pas seulement de vendre beaucoup. C'est aussi de vendre bien, et partout. Contrairement aux groupes automobiles chinois ou américains, Toyota performe à peu près partout dans le monde et jouit, en plus, d'une bonne réputation sur des marchés aux attentes très spécifiques comme le Moyen-Orient, l'Afrique ou l'Amérique du Sud. Un cas unique encore en 2023 puisque les données de ventes mondiales de Toyota, en comptant Lexus, atteignait 9,36 millions d'unités

à fin novembre. Toyota devrait atteindre les 10,2 millions de véhicules produits en 2023 sur l'ensemble de l'année, en attendant les valeurs consolidées. Un record historique pour Toyota qui n'avait jamais dépassé les 10 millions de ventes annuelles. Volkswagen est loin derrière à 9,24 millions de ventes malgré une bonne année pour le groupe allemand.

Un travail de longue haleine

Les bons gestionnaires ne mettent pas tous leurs oeufs dans le

même panier. Les constructeurs automobiles n'ont malheureusement pas tous la main sur cette variable. Un groupe comme Peugeot-Citroën ou Renault sont très dépendants de l'Europe puisque l'expansion mondiale demande des investissements colossaux et qu'il est plus difficile que jamais de s'imposer ailleurs que sur son propre sol. Cette démarche de développement à l'international, Toyota l'a entamée il y a déjà bien longtemps. Toyota a démarré son aventure américaine en 1957 avec la première concession à Hollywood. Il aura fallu 55 ans pour que Toyota dépasse les deux millions de ventes en Amérique du Nord. L'an dernier, Toyota est même devenu la marque la plus vendue aux USA, devant Ford qui a pourtant bouclé un bon exercice 2023 avec des fortes hausses de ventes du F150. Mais là aussi, Toyota répond avec son Tundra.

Bien vendre, partout

Si l'on regarde le tableau des ventes mondiales de Toyota, on

se rend vite compte de la capacité du groupe à ne pas tout miser sur un seul marché. C'est ce qui peut d'ailleurs mettre en danger des constructeurs automobiles n'ayant pas la capacité à compenser la chute des ventes d'une région du globe par une autre. Toyota, c'est un quart des ventes en Amérique du Nord, un quart en Asie, un sixième au Japon et un peu plus de 10 % en Europe. Même Tesla, qui arrive aujourd'hui à être performant sur les trois marchés majeurs (Chine, Amérique, Europe) n'a pas la présence tentaculaire de Toyota sur tous ces petits marchés annexes qui peuvent rapporter gros (Indonésie, Brésil, Thaïlande...). Alors, Toyota paré à toutes les situations ? La récente actualité "Daihatsu" prouve que l'on ne peut malheureusement pas tout prévoir dans l'industrie. Un accident, des malfaçons et des filiales qui ne répondent pas forcément aux critères de qualité peuvent vite ruiner ce qui prend des lustres à construire, et une seconde à détruire : la réputation.

Skoda : que nous réserve 2024 ?

Orphelin du salon de l'auto classique, janvier reste le mois idéal pour jeter un coup d'œil sur l'année 2023 et se projeter en 2024. Cette revue de marché rassemble les têtes d'affiche d'aujourd'hui et les stars de demain. Aujourd'hui : Skoda Skoda n'est plus depuis longtemps la marque « budget » qu'elle demeure peut-être encore pour ceux qui s'intéressent peu au monde de l'automobile. Voir l'Enyaq, un modèle coûtant

(quasiment) 50.000 €, figurer en tête des ventes en 2023 dans notre pays en dit long sur le statut de Skoda. En Belgique, la filiale tchèque de Volkswagen vise aussi résolument le marché des voitures de société, et il est évident que ses modèles parviennent à convaincre régulièrement des clients potentiels VW et même Audi. En 2023, l'actualité a été riche chez Skoda, qui a présenté avec la Vision 7S un grand SUV, naturellement électrique, qui devrait entrer en produc-



tion dans deux ans environ. Voir l'Ebyaq figurer en tête des ventes en dit long sur le statut de skoda.

Un VE supplémentaire

L'an dernier, les mises à jour des Kamiq et Scala ainsi que les nouvelles générations de Superb et Kodiaq ont été dévoilées. Ces modèles arriveront naturellement cette année sur le marché. Pour les deux derniers cités, la marque propose le choix

entre motorisations classiques et hybrides. Ils ne seront pas déclinés en VE. Mais en 2024, Skoda proposera bien un deuxième véhicule électrique, puisque l'Enyaq et l'Enyaq Coupé qui en est dérivé seront rejoints par l'Elroq. Skoda ne veut pas encore dévoiler trop de détails sur ce modèle, se contentant d'expliquer que ce sera un SUV compact. Pour l'été, nous attendons aussi un profond remodelage de l'Octavia, qui n'est plus vendue qu'en break sur notre marché.

Albert Kirzinger, le responsable du design de la gamme Volkswagen utilitaire a publié sur sa page LinkedIn une illustration d'une version SUV du pick-up Volkswagen Amarok de seconde génération. Une carrosserie qui visiblement fut à l'étude en parallèle de celle de l'utilitaire à benne.

Ranger - Amarok : même combat

Rappelons que la seconde mouture du Volkswagen Amarok a été développée en partenariat avec Ford. Dans les faits, l'Amarok procède du Ranger, les deux modèles naissent dans la même usine de Silverton sise à Pretoria en Afrique du Sud. La marque à l'ovale bleu décline également son Ranger – à châssis échelle - en version SUV. Il s'agit du Ford Everest (voir photo ci-dessus), dont la troisième génération apparue en 2022 d'un format de 4,91 m de long n'est pas proposé outre-Atlantique mais se cantonne aux marchés de la zone Asie Pacifique. Début 2023, une version Ford Everest Wildtrack est venue en renfort en Thaïlande et en nouvelle Zélande, puis à l'automne 2023, l'Everest a investi le Moyen-Orient. Au pays de l'Oncle Sam, Ford mise plutôt sur le Bronco pour lequel, un rival badgé VW serait malvenu.

VOLKSWAGEN AMAROK 2

La version SUV à laquelle nous avons échappé



Rappelons que le constructeur allemand dispose déjà dans sa gamme - hors Europe - de l'Atlas, un gros SUV long de 5,03 m dont la carrière a débuté en 2017. Mais qui techniquement parlant n'entre pas en concurrence frontale avec un éventuel Amarok SUV reposant, comme le Ford Ranger, sur un châssis échelle. Le Volkswagen Atlas reposant, via une structure monocoque, sur la plateforme technique MQB une architecture plus adaptée à un usage sur route bitumée que sur les pistes accidentées des pays émergents.

En attendant Scout l'Amarok 1 fait de la résistance

Le constructeur de Wolfsburg est d'ailleurs à un moment crucial puisque qu'en Amérique du Nord, son offensive en matière de pick-up comme de gros SUV passera, à l'avenir, par la marque Scout qui ne proposera que des modèles 100% électriques. Ces derniers sont attendus à partir de 2026. Ce restylage de l'Amarok 1 ne transfigure pas vraiment la plastique musclée de ce beau bébé. Par ailleurs, la première mouture du Volkswagen Amarok lancée en 2010 et qui resta au catalogue jusqu'en 2020, poursuit sa carrière en Amérique du Sud via une production dans l'usine de Pacheco en Argentine.

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

Un deepfake de Joe Biden alarme les experts

Au cours du week-end, une note vocale attribuée au président Biden a circulé dans l'État du New Hampshire, elle appelait à s'abstenir de voter aux primaires démocrates. Problème, le message a été généré par une intelligence artificielle (IA), suscitant de grandes inquiétudes chez les experts de la désinformation.

Fruits des avancées de l'IA, les deepfakes permettent de faire dire n'importe quoi à n'importe qui. Si de nombreuses vidéos falsifiées ont déjà fait le tour de la toile, les deepfakes audio sont eux aussi de plus en plus répandus. Utilisés dans de vastes campagnes d'arnaques, ils sont faciles à réaliser, peu coûteux à produire et particulièrement difficiles à tracer. Alors que de nombreuses élections se tiendront au cours de 2024, le faux message de Joe Biden met les experts en état d'alerte. « Nous sommes à l'ère du deepfake politique », prévient Robert Weissman, président du groupe de réflexion sur la défense des consommateurs Public Citizen.

Des élections cruciales en 2024

Ce message vocal, envoyé sur le téléphone d'habitants du New Hampshire, les exhortait à ne pas voter aux primaires démocrates de l'État, tout en usant une expression propre au président. « Conservez votre vote pour les élections de novembre », indiquait-il. Cet événement démontre que les deepfakes peuvent être utilisés non seulement pour influencer un vote, mais également pour dissuader les électeurs de se rendre aux urnes. « Même si ces



fausses informations introduisent une confusion qui n'a d'impact que sur quelques centaines ou milliers de votes, elles peuvent être significatives en termes de résultats et d'issue », s'inquiète Nick Diakopoulos, professeur à l'université Northwestern et chercheur sur les manipulations audio et les élections. Au mois de novembre, les Américains voteront pour le 47e président des États-Unis. Les élections du Parlement euro-

péen se tiendront quant à elles des 6 au 9 juin.

La prolifération de deepfakes pourrait empirer, boostée par l'essor de l'IA générative. Les investisseurs portent un intérêt certain aux start-up spécialisées dans le clonage de voix. ElevenLabs, société qui développe une technologie pour reproduire les voix, vient justement de compléter une levée de fonds la valorisant à plus d'1 milliard de dollars.

Un possible « chaos électoral »

L'utilisation de ce type de faux messages dans un contexte électoral est d'autant plus préoccupante lorsqu'ils circulent sur des téléphones. Ils sont bien plus difficiles à tracer que ceux qui sont diffusés en ligne. Dans ce contexte, le président de Public Citizen enjoint les législateurs à mettre en place des protections contre les faux enregistrements audio et vidéo afin d'éviter le « chaos électoral ».

Au CES 2024, McAfee a présenté une technologie de détection des deepfakes audio. Elle atteint une précision de 90 % sur les sons générés par l'IA, affirme l'entreprise.

L'émergence de l'intelligence artificielle comme outil grand public a ouvert de nombreuses possibilités pour tous les producteurs de contenus. Texte, image, son... Cette nouvelle technologie à la mode peut maintenant apporter son assistance dans de très nombreux domaines, et faciliter le travail dans les étapes les plus ingrates de la création. Et avec une offre qui ne cesse de s'accroître, il est important de distinguer quels outils apportent une véritable valeur ajoutée. Histoire de ne pas perdre des heures à essayer tout ce que proposent les pages de résultats de Google !

POUR SURVEILLANCE ABUSIVE DE SES SALARIÉS

Amazon condamné à 32 millions d'euros d'amende par la CNIL

La CNIL vient d'annoncer la condamnation d'Amazon à une amende de 32 millions d'euros. La firme de Jeff Bezos est accusée d'avoir porté beaucoup trop loin la surveillance de ses salariés.

Le régulateur français des données personnelles, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), a déjà par le passé imposé des amendes à plusieurs entreprises pour une surveillance disproportionnée de leurs salariés. Mais les montants étaient jusqu'alors assez faibles, par rapport à ce qui vient d'être décidé dans le cas du géant américain du commerce en ligne Amazon.

Une amende de 32 millions d'euros

Alertée par un certain nombre d'enquêtes journalistiques mettant en cause le traitement par Amazon de ses employés, la CNIL a souhaité contrôler directement l'entreprise américaine. Et elle a en tiré la conclusion qu'elle effectuait



une surveillance trop abusive des personnes travaillent pour elle, ce qui l'a en conséquence poussé à prononcer une amende de 32 millions d'euros. Elle considère que « les salariés [étaient] sous une surveillance étroite pour toutes les tâches effectuées avec des scanners, [les systèmes en place] faisaient ainsi peser sur eux une pression continue. » De son côté, Amazon a exprimé son « profond désaccord avec les conclusions de la CNIL qui sont factuellement incor-

rectes et nous nous réservons le droit de faire appel. »

Plusieurs manquements relevés

Au-delà du suivi trop intrusif des salariés, dont l'activité et les performances étaient collectées, la CNIL aussi repéré plusieurs autres manquements. Parmi eux, le fait que la sécurité de l'accès au logiciel de vidéo surveillance n'était pas assez forte ; une mauvaise information des intérimaires sur la collecte de leurs données ; une information défaillante envers les salariés et les visiteurs extérieurs quant aux systèmes de vidéosurveillance. L'amende qui a été décidée se fonde sur le RGPD, et correspond à 3% du chiffre d'affaires d'Amazon France Logistique. Celui-ci permet d'imposer une amende dont la limite est de 4% de ce chiffre d'affaires. Cette décision est « quasiment sans précédent » selon un propos communiqué à l'Agence France-Presse et dont Le Monde se fait l'écho.

WHATSAPP

L'application se dotera d'une fonction «airdrop»



Une nouvelle fonction va apparaître à l'avenir sur WhatsApp. Elle permettra de partager directement des documents, comme cela se fait avec l'Airdrop des iPhone. WhatsApp est sans conteste l'application de messagerie la plus utilisée au monde. Et pour garder cette position qui est la sienne, elle ne cesse de développer de nouvelles fonctionnalités, qui permettent à l'utilisateur d'avoir accès à des fonctions quelques fois inspirées de la concurrence, à l'image des Story. Un constat qui pourrait être fait une fois encore à l'avenir avec ce que nous prépare l'application.

Une simple secousse pour partager des documents

Apple va bientôt peut-être pouvoir affirmer être copié par des concurrents ! En effet, WABetaInfo vient de révéler que l'application travaillait sur une mise à jour qui permettra le partage de fichiers avec des appareils situés à proximité, sans avoir à passer par une conversation quelconque. Pour cela, il faudra que la personne souhaitant envoyer une photo ou une vidéo secoue son smartphone, afin d'activer la possibilité d'envoyer à un individu dans les environs. Celui-ci devra de même à son tour ouvrir WhatsApp et effectuer le même mouvement, pour voir apparaître la requête, et l'accepter ou non. Pour le moment, aucune information n'a été partagée sur la distance maximale à laquelle la fonctionnalité pourrait fonctionner.

L'échange demeurera crypté

Et même si l'envoi et la réception des documents ne se fait pas dans un canal intérieur (une conversation) de WhatsApp, cet échange bénéficiera tout de même du cryptage de bout en bout appliqué aux discussions sur l'application. L'objectif n'est en effet pas de permettre à des tiers de pouvoir s'immiscer !

À noter que le numéro de téléphone de la personne envoyant les fichiers sera, lui aussi, caché quand la personne à qui il envoie des documents ne fait pas partie de ces contacts. Cette particularité pourrait ainsi permettre un certain nombre de partages avec des personnes à qui l'utilisateur ne souhaite pas communiquer son numéro de téléphone. Une future option très populaire au sein de l'application ?

Mots fléchés

Matière scolaire		Pinceau de barbier		Fait		Appeler le harpail		Ame automatique		Naturel		Arrêter	
Science des roches		Organe femelle		Cri de foule		Chamois				Repère côtier		De justesse	
								Magistrat					
								Faire des plis					
Allonger le cercle									Partie de l'année				
Vernis de protection									Apport de promesse				
					Sec						Césium du labo		
											Choroïde		
Irlande					Dit après coup		Ornement						
Foyer							Superflue						
				Versant ensoleillé						Département			
				Fait voyager						Trop mûre			
Faire un film									Bouche cornée				Ferme provençale
Rapport de cercle									Local d'artisan				
		Bon à jeter				Serpent à plumes		Blonde de pub				Échec cuisant	
		Agréable						Rarement utilisée					
Détermine un groupe			Champignon		Écrin						Encouragement		
À gagner ou à perdre	Lettres de lettres			Couvre chef							Devant les sciences		
	Neptunium en bref			Autre do									
					Grandes personnes								Régiment
					La première venue								
Place en usine						Continent					Possessif		
						Brûlure de froid					Tétanisé		
Bonne copine	Habitudes ancestrales			Arrivée						Rappel			
										Passage urbain			
				Oublié								Faute	
Blessé	Ancêtre de l'ONU				Grand froid				Déchets organique				
	Estocs				Sous si				Mis de côté				
				Chemin de halage			Plante grimpante						
							Pâturages						
Ancien supplyce				Chaîne de montagnes						Iridium			Cru
Réputation				Coupe en deux						Dieu d'Egypte			
					Ville de Chaldée			Opéra de Striggio					
Gaine protectrice					Île des Charentes			Discours					
Pièce de charue				Terrible maladie						Un tas de siècles			

La Chine va abaisser un taux de référence pour soutenir l'économie

La banque centrale chinoise a annoncé mercredi une baisse prochaine du taux de réserve obligatoire des banques, une mesure destinée à parer à l'essoufflement de la croissance dans la deuxième économie mondiale. Le taux de réserve obligatoire (RRR) est la part des dépôts que les banques sont tenues de garder dans leurs coffres. Ce ratio sera abaissé de 0,5 point, a précisé le gouverneur de la banque centrale, Pan Gongsheng, cité par les médias d'Etat. La mesure doit permettre aux banques commerciales de prêter davantage aux entreprises pour soutenir l'économie réelle. Elle sera effective à compter du 5 février et doit permettre d'injecter quelque 1.000 milliards de yuans (128,7 milliards d'euros) dans l'économie, selon la banque centrale. La dernière baisse du RRR, jusque-là fixé à environ 7,4%, remontait à septembre 2023.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 25 janvier 2024 http://www.lesenjeuxeco.dz



MÉTRO D'ALGER 46 millions de voyageurs en 2023

Près de 46 millions de voyageurs ont emprunté le métro d'Alger en 2023, soit une hausse de 16% par rapport à 2022, a indiqué mardi le directeur général de la société « Métro d'Alger », Karim Boumezouad. En 2023, le nombre de voyageurs ayant emprunté le métro d'Alger a enregistré un record jamais atteint depuis son lancement en 2011, avec près de 46 millions de voyageurs, a précisé M. Boumezouad lors d'une séance d'audition devant la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Kamel Laouissat, président de la commission. Ce nombre de voyageurs a permis de réaliser un chiffre de 1,9 mds DA, soit une hausse de 18% par rapport à 2022, a-t-il fait savoir. Dans ce sillage, le DG de la société « Métro d'Alger » a expliqué que cette croissance avait été réalisée à la faveur de la politique commerciale de son entreprise, des offres diversifiées et des conventions conclues avec des entreprises et des administrations pour bénéficier d'abonnements mensuels ou annuels voire de réductions, rappelant les conventions signées avec l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et nombre de ministères.

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit son homologue de Sierra Leone

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a reçu, mercredi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée Peter Kakowou, Chef d'Etat-major de l'Armée de la République de sierra-léonaise, qui effectuait une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Cette visite, la première en son genre, intervient dans le prolongement de celle effectuée, en ce début d'année en Algérie, par Monsieur Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra-Leone, à l'invitation de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Elle traduit la réussite

de cette importante visite et l'engagement des dirigeants des deux pays à promouvoir nos relations bilatérales à un niveau plus élevé, d'autant plus que nos pays respectifs, en leur qualité de membres non permanents au Conseil de Sécurité de l'ONU, œuvrent au renforcement des concertations, pour défendre les intérêts de l'Afrique et de ses positions communes », a indiqué le Général d'Armée. « À ce titre, je suis entièrement convaincu que votre visite constituera le prélude pour une coopération militaire fructueuse et bénéfique aux deux pays, notamment au moment où le continent africain traverse des circonstances sécuritaires difficiles et complexes », a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné que "l'Armée nationale populaire est animée d'une volonté réelle pour développer une coopé-

ration militaire bilatérale pérenne, fondée sur la confiance et la concertation". De son côté, le Général de Corps d'Armée Peter Kakowou "a fait part de sa gratitude pour les marques d'hospitalité qui lui ont été réservées, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait". Par ailleurs, il a exprimé "la convergence des points de vue sur les questions sécuritaires abordées lors des entretiens et émis le souhait que sa visite en Algérie constitue une pierre angulaire à l'établissement de relations militaires solides, fructueuses et au service des intérêts suprêmes des deux pays". Au terme de cette rencontre, les deux parties "ont échangé des présents symboliques", avant que le Chef d'Etat-major sierra-léonais "ne procède à la signature du Livre d'Or de l'Etat-major de l'ANP", conclut le communiqué.

MDN

Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et des armes de différents calibres saisies lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 17 au 23 janvier 2024, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans la dynamique des efforts

soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 17 au 23 janvier 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à

travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes, tandis qu'un autre détachement a découvert et saisi, lors d'une opération de recherche et de fouille à In Guezzam, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov,

un mitrailleur de type FN-Herstal ainsi qu'une quantité de munitions de différents calibres », ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les

différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 86 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 94 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 96041 comprimés psychotropes ont été saisis ».

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

L'économie mondiale contrainte par la géopolitique

Davos n'a plus son charme d'antan. Les déclarations des chefs d'Etat et des grandes firmes se font discrètes. Les appels à plus d'investissements dans le monde et particulièrement en Europe est un signe de la crise de confiance dans les sphères décisionnelles du capitalisme mondial (ou mondialisé). Intitulée "Rebuilding Trust" ("Reconstruire la confiance"), la 54e édition du sommet annuel du WEF souhaite mettre au programme de l'édition 2024 "les principes fondamentaux de la confiance", transparence, cohérence et responsabilité. Ainsi, gouvernements, chefs d'Etat – le président ukrainien Volodymyr Zelensky et ses homologues Isaac Herzog pour Israël et Emmanuel Macron pour la France ont été de la partie. Les deux premiers sont des acteurs des guerres en cours, c'est dire l'impact de ces guerres sur l'économie mondiale. Mais les deux chefs d'Etat sont pour l'un un sous-traitant et pour l'autre un protégé d'un même parrain, les Etats Unis. Macron plaide pour plus d'investissements en Europe, comme si les instances européennes ne lui ont pas tendu l'oreille ; une vraie crise au sein de l'UE sur fond de récession en cours ou annoncée, particulièrement celle qui a touché l'économie allemande (2022), force motrice de toute l'Europe. L'Allemagne perd son leadership mondiale dans l'automobile, la Chine prend le relais avec plus de 3 Millions de voi-

tures produites en 2023 et place ses 5 grands constructeurs (publics, privés et dans toutes les gammes) dans le top 15 mondial des constructeurs. La chine s'installe, pour la voiture électrique, en Europe même. L'avantage de la localisation en Chine et ses facteurs différentiels de main d'œuvre et services moins chers ne sont plus de arguments de localisation. La Chine trouve d'autres facteurs de compétitivité et parmi ceux-ci, l'innovation (premier mondial dans le dépôt des brevets). « À Davos, on retrouve chaque année quelques-uns des 358 milliardaires (1997) qui ensemble et dans 'la diversité' contribuent d'autant à changer la planète qu'ils détiennent davantage de richesses à eux seuls que près de la moitié de la population mondiale". Aujourd'hui, on dénombre environ 2700 milliardaires autour du globe, et nul doute que leurs intérêts seront aussi représentés à Davos ». Davos est un grand Bto B pour ceux qui savent exploiter ces événements, mais n'apporte rien de nouveau à l'économie mondiale. Ainsi, cette dernière est plombée par les tensions géopolitiques. La croissance au ralenti, l'inflation en forte tension, les chaînes logistiques encore grippées et leurs coûts deviennent exorbitants. Le recours aux instruments monétaires pour juguler ces tensions ne va pas suffire, car les problèmes deviennent plus structurels que conjoncturels. La manipulation des taux d'intérêt risque

d'aggraver la crise de confiance ; mais a-t-on le choix. « Quand on qu'un marteau comme outil, on voit tous les problèmes comme des clous ». Peut-être que l'IA va améliorer la composition de la boîte à outils des décideurs pour les aider à voir les problèmes dans leur vraie nature et non en fonction des solutions disponibles dans le moment. En tout cas l'IA a pris une place prépondérante dans la grande messe de Davos. L'année 2024 serait bien difficile tant que les tensions géopolitiques persisteront. Aujourd'hui rien n'indique qu'elles s'estomperont. Peut-être même d'autres tensions naitront de cette transition du capitalisme mondial ; elle est à la fois, idéologique, morale, politique et bien entendu économique. La recomposition prendra du temps et sera coûteuse pour tout le monde ; elle se jouera sur des facteurs nouveaux, comme la démographie, encore les matières premières et la technologie, car les enjeux sont dans la sécurité alimentaire et la transition énergétique. Les Etats les plus avertis se placeront avantageusement dans cette recomposition en tirant profit des nouvelles règles du jeu, mais au prix d'une vision et d'une anticipation sur l'avenir. Les plus médiocres se contenteront d'être des suiveurs. Le forum économique de Davos (le WEF) est arrivé à sa fin de mission.